

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 32.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 9 AOUT 1877

## SOMMAIRE

Le meurtre du 12 juillet, par A. Gélinas. — Les responsabilités, par A. G. — Le Pèlerin de Sainte-Anne, par Delta. — Nos gravures : Souvenir du pèlerinage national à Rome : La messe de Pie IX ; Les nouveaux ministres en France. — Choses et autres. — Faits divers. — Les écrivains canadiens en France. — La littérature au Canada, par P. de Cazes. — L'armée française, par Jean de Paris. — Du métayage, par H. Audrain. — Les grèves aux Etats-Unis. — Enfants grévistes. — Poésie : Monorime. — Les pages tirées, par A. Genevay (suite). — A couteaux tirés, par Mauprat. — Encore un terrible exemple. — Le général Ladmirault. — Revue de la semaine. — Prix du marché de détail à Montréal. — Le jeu de Dames. — Les échecs.

NOTES GRAVURES : Souvenirs du Pèlerinage national à Rome : La messe de Pie IX ; Les nouveaux ministres en France ; La guerre d'Orient ; Les Russes traversant le Danube ; Ementes des employés de chemins de fer américains ; La grève dans la Virginie ; Les grévistes forçant les employés de chemins de fer à abandonner leur convois ; La grève des employés du chemin de fer de Baltimore et Ohio ; La milice de Baltimore fait feu sur les émeutiers.

## LE MEURTRE DU 12 JUILLET

Le maire de Montréal a offert, par proclamation, une somme de \$500 à quiconque pourra faire découvrir l'assassin d'Hackett, l'orangiste tué le 12 juillet.

Il est assez étrange qu'on n'ait pu encore obtenir, à ce sujet, aucun renseignement formel. L'enquête n'a révélé rien de précis. Cependant le meurtre a été accompli publiquement, en présence d'un grand nombre de témoins.

D'après une version qui avait cours après l'événement, l'assassinat aurait été commis par un individu à mine extraordinaire, inconnu de tous. Cet homme était manifestement un étranger, et on prétend que c'est un fénien venu exprès de New-York pour la circonstance, avec le dessein arrêté de tuer quelqu'un. Il se serait éclipsé dans la foule, aussitôt après avoir perpétré son crime, et l'on n'a pu retrouver sa trace.

Toute cette histoire a peut-être un certain air de légende. Néanmoins, elle n'est pas absolument sans vraisemblance. Il est assez probable que, parmi les étrangers, orangistes ou irlandais catholiques, venus à Montréal des Etats-Unis et du Haut-Canada, le 12 juillet, il se trouvait quelques-uns de ces tapageurs et malfaiteurs cosmopolites, tels qu'il s'en rencontre dans les rangs de l'association fénienne ou d'autres sociétés analogues. Qu'un de ces personnages soit l'auteur du méfait qui a causé tant d'agitation dans notre ville, il n'y aurait rien d'étonnant à cela. Ces gens-là se font un jeu et un métier de troubler la paix publique, partout où ils peuvent le faire. Ne possédant aucun intérêt dans aucun pays, ces bohèmes de la civilisation moderne se font un plaisir de bouleverser, et de nuire à ceux qui sont honnêtes et qui travaillent. Cette tourbe se retrouve partout. C'est le produit direct de la révolution. Communards, fénians, radicaux, socialistes : autant de castes de déclassés et de fainéants vicieux, qui n'ont d'autre but que de vivre au dépens des vrais travailleurs, et qui cherchent à détruire, faute de pouvoir, ou plutôt de vouloir, édifier. Cette engeance redoutable a des ramifications partout. Elle vient de manifester sa force d'une façon alarmante, aux Etats-Unis, par la grève formidable que l'on connaît.

Il n'y aurait rien de surprenant que le meurtre du 12 juillet fût le fait d'un membre de ces associations anti-sociales et malfaisantes, au nombre desquelles le fénianisme est rangé à bon droit depuis longtemps. Dans ce cas, l'acte regrettable qui a produit une si grande excitation au

sein de notre population, si paisible d'ordinaire, ne serait pas le fait d'un Canadien, mais d'un de ces émissaires de la canaille universelle, qui sait rallier dans ses rangs le fénien soi-disant catholique, quoique excommunié, aussi bien que le carbonaro franchement socialiste. Rien, en effet, ne nous met à l'abri, plus que les autres peuples, contre l'invasion et la méchanceté de ces parasites.

Les fénians ont attaqué déjà nos frontières à force armée, bien que nous n'ayions jamais eu rien à démêler dans leurs affaires ; ils ont troublé notre tranquillité et nos occupations, en envahissant notre territoire : après cela, on ne saurait être surpris qu'ils aient voulu profiter d'une occasion comme la fête des Orangistes du 12 juillet dernier, pour nous donner, sous une autre forme, un échantillon de leur savoir-faire.

Nous ne sommes ni partisan ni admirateur des Orangistes ; bien au contraire. Mais nous sommes pour le respect absolu de la loi, de la légalité, et surtout nous réproprons des excès qui ne sont pas moins blâmables et criminels devant la loi divine que devant la loi humaine. Le meurtre est toujours le meurtre, et la provocation, ou la compensation, n'est guère qu'une circonstance atténuante qui ne change pas la nature de l'acte.

A. GÉLINAS.

## LES RESPONSABILITÉS

Les événements du 12 juillet ont profondément troublé notre petit pays. L'écho s'en est même répercuté au dehors. Le public américain s'en est préoccupé, et la dernière malle européenne vient de nous apporter l'opinion de la presse anglaise, qui a donné à ces événements une importance exceptionnelle.

Le *Times* de Londres a publié sur ce sujet un article profond, que nous trouvons reproduit par la *Mirror*. Le grand journal anglais censure énergiquement les Orangistes canadiens. Il leur reproche fortement de transplanter sur le sol américain des rancunes et des haines vieilles de plusieurs siècles, et qui n'ont plus même, depuis longtemps, droit de cité en Angleterre. Ne sont-ils pas aussi coupables que les fénians en venant troubler, par des provocations aussi injustifiables, un pays vierge, qui devrait être exempt de toute manifestation de ce genre ? Qu'avons-nous à faire, en effet, ici, en Amérique, avec les querelles séculaires des Orangistes et des catholiques irlandais ? D'autant plus qu'en Angleterre même, ces querelles, qui ont revêtu un caractère de persécution manifestement odieux pendant plus d'un siècle chez les Orangistes, sont absolument désavouées et désapprouvées actuellement.

Voilà l'opinion anglaise. Maintenant, ici même, les journaux protestants de Montréal ont publié une lettre très-remarquable de Sir Francis Hincks, où la même question est traitée à un point de vue des plus élevés, et d'une façon digne également d'un homme d'Etat éminent et d'un citoyen dévoué à sa patrie. Sir Francis montre, dans cette correspondance, que l'Orangisme n'a pas sa raison d'être ici, qu'il est une provocation permanente pour les Irlandais catholiques, et que, s'il produit des excès, il en est responsable en partie. En effet, l'Orangisme, pour les Ir-

landais, ne rappelle pas seulement la fameuse bataille de la Boyne, mais il veut perpétuer le souvenir de deux siècles de persécutions subies d'un côté et perpétrées de l'autre, en Irlande.

Et puis, qu'avons-nous à démêler ici, surtout dans la province de Québec, avec ce passé sanglant et injuste ? De quel droit les Irlandais protestants et catholiques viennent-ils choisir notre sol pour théâtre de leurs provocations surannées ou de leurs revanches ? Les uns et les autres ne sont pas plus justifiables que les fénians qui osaient attaquer nos frontières il y a quelques années.

Il y a du tort des deux côtés. Il est regrettable de constater que le fanatisme se propage et se condense ici, chez les Anglais protestants, plus vif souvent qu'en Angleterre même et en Irlande. C'est un reste des animosités d'avant 1837, qui étaient dénoncées en plein parlement britannique, en 1848 par un orateur protestant, parlant des Anglais du Canada.

Les excès attirent les excès. Le meurtre du 12 juillet est peut-être le contre-coup de l'incendiat infâme du lac des Deux-Montagnes. La presse anglaise, qui a si énergiquement protesté contre le premier de ces actes également déplorables, n'avait pas eu le courage de blâmer le dernier. C'est le talion. Ce n'est pas chrétien, il est vrai ; mais chaque parti peut faire son *mea culpa*, en s'attribuant sa part de responsabilité.

Il existe, malheureusement, parmi les protestants de Montréal, un levain de fanatisme qui paraît incurable. Plaise à Dieu que tout cela n'ait pas de suites, et que la paix de notre beau et cher pays ne soit pas troublée davantage à l'avenir !

A. G.

## “ LE PÉLERIN DE SAINTE-ANNE ”

PAR M. PAMPHILE LEMAY

Voici l'analyse et l'appréciation que le *Journal de Québec* faisait de ce roman canadien, il y a quelques jours :

Nous avons reçu, depuis quelques jours déjà, un exemplaire du *Pèlerin de Sainte-Anne*, que nous avons lu avec bien du plaisir. Tous ceux qui l'ont lu doivent être de notre avis : c'est que c'est un beau et un bon livre qui fera les délices de nos familles canadiennes. L'auteur a choisi les héros de son roman à Lotbinière, où se passent la plupart des événements qu'il raconte avec un charme qui captive le lecteur du commencement à la fin. On s'intéresse vivement au sort de ces deux enfants qui perdent leurs parents le même jour, qui sont livrés aux mains d'un tuteur avare et cruel qui désire leur mort afin de s'emparer de leur héritage, et qui leur fait subir les plus durs traitements. Joseph, c'est le nom du petit orphelin, est un enfant des mieux doués, mais les cruautés de son oncle ont agri son caractère ; il devient méchant.

Un jour, il déserte de la maison où il a reçu plus de coups que de pain, se rend à Québec, devient un assez mauvais sujet, s'engage dans les chantiers de la Gatineau. Malgré sa vie dissipée, il avait conservé l'habitude de réciter un *Ave Maria* tous les jours, pour rester fidèle à la promesse qu'il avait faite à sa mère, sur son lit de mort. Mais une fausse honte l'empêche de résister aux moqueries de ses compagnons, qui affectent des sentiments impies.

Un jour, on le pousse au pied du mur, et il a le malheur de prononcer un serment horrible ; mais il n'a pas le temps de l'achever, il est frappé de mutisme. Le pauvre enfant reconnaît la main de Dieu et s'humilie. Il revient à Québec et retourne à Lotbinière pour revoir les lieux de sa naissance, et un jour où, victime de bandits, il allait périr dans les flots, il fait vœu de faire un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne. Il est sauvé et il accomplit son vœu. Il se rend nu tête et nu pieds à la bonne Sainte-Anne, où il recouvre la parole. Enfin, après bien des vic-

issitudes et des dangers auxquels il échappe miraculeusement, ses ennemis sont confondus d'une manière éclatante, et il entre en possession du bien paternel. Tout finit, comme dans les romans ordinaires, par un mariage.

Le *Nouveau-Monde* appréciait, il y a quelques jours, ce nouveau produit de la littérature canadienne dans les termes suivants :

Quoique le fonds de son livre échappe aux tendances pernicieuses qui caractérisent le genre de littérature qu'il a pris pour modèle, il n'a pu éviter, cependant, en maints endroits, de tomber dans les crudités du réalisme qui, de nos jours, remplace trop souvent la noble imitation que l'on faisait autrefois de la nature, et qui faisait dire à un grand penseur : “ Nous aimons l'art, et nous l'aimons mieux que la nature ; c'est que l'art ne prend la nature que là où elle est belle.”

On regrette de trouver dans le roman de M. Lemay certains incidents mettant le lecteur en contact avec des personnages qui eussent pu être écartés sans diminuer en quoi que ce soit l'intérêt du récit.

Quoique certains lieux où l'auteur croit à propos de vous faire rencontrer quelques-uns de ces personnages, ne soient pas dépeints à l'imagination sous une forme séduisante, leurs descriptions cependant sont de nature à éveiller chez un certain nombre de jeunes lecteurs une curiosité malsaine, propre à contrebalancer l'effet des sentiments religieux et de la foi énergique dont l'ouvrage est ailleurs imprégné.

La prose de M. Lemay est facile, trop facile peut-être. Il met dans le dialogue beaucoup de verve et de couleur locale, mais la nuance parisienne s'y révèle en maints endroits et accuse vivement l'imitation d'auteurs qui ont la vogue sur les boulevards.

L'intérêt du récit se soutient généralement bien. Cependant, on y trouve des situations exagérées et absolument improbables, qu'une patiente retouche eût certainement ramenées à des proportions plus naturelles.

Cette retouche eût fait également disparaître certaines lacunes, certaines faiblesses qui déparent l'ouvrage, et eût dénoué probablement certains enchevêtrements du récit, qui font presque croire à une transposition de la matière imprimée.

C'est M. Jules Tardivel qui a fait du roman de M. Lemay, dans le *Canadien*, la critique la plus complète, la plus raisonnée. Cette critique est sévère, mais elle est bien écrite et difficile à réfuter. M. Tardivel ne se contente pas d'affirmer, de blâmer ou d'approuver sans preuve, sans discussion ; il raisonne, il cite, compare et met le lecteur en état de juger de la justesse de ses assertions.

Il s'applique à démontrer comme le *Nouveau-Monde*, mais en termes beaucoup plus sévères, que M. Lemay est tombé dans le réalisme, ce genre de littérature moderne qui consiste à mettre à nu les vices et les faiblesses, les crimes les plus odieux, et cherche ses héros dans les bas-fonds de la société.

Il n'y a pas de doute que le roman de M. Lemay pêche sous ce rapport ; on est constamment en compagnie de personnages dont les actions et les paroles sont révoltantes. On est surpris et presque choqué que tous ces scélérats soient des Canadiens-français ; on ne peut s'empêcher de dire que les gens ne sont pas aussi méchants que cela parmi nous.

A côté de ces crimes et de ces vices si rares dans notre population, il aurait fallu au moins faire briller et triompher davantage la vertu, et toutes les qualités qui nous distinguent. Mais M. Tardivel a tort de conclure que le livre est immoral ; car, comme le dit le *Nouveau-Monde*, si M. Lemay a adopté un genre dangereux qui produit généralement des œuvres malsaines, il en a évité les excès ; la pensée dominante de l'ouvrage est si élevée, le but si moral, que l'impression qui en reste ne peut être mauvaise. Cependant, nous croyons, comme

le *Nouveau-Monde*, que M. Lemay devra retoucher quelques scènes, en faire disparaître certaines crudités de langage et de situation, quoique, tel qu'il est, il soit encore pour le moins aussi moral que les trois quarts de ce qu'on est convenu d'appeler les bons romans.

Le *Nouveau-Monde* et M. Tardivel ont aussi raison de reprocher à M. Lemay des transitions étonnantes, des enchevêtrements, des situations forcées.

M. Lemay a le tort, dans sa prose comme dans sa poésie, de trop chercher l'effet, de viser au sublime quand il pourrait écrire si bien en restant naturel; et de chercher sans cesse, comme l'aigle, à raser les nues, quand il devrait nous montrer de plus près ses ailes dorées! Il perd la mesure en forçant la note, et tombe, en voulant trop s'élever, dans des exagérations d'idées et des incorrections de langage qui déparent ses œuvres.

Mais de là faut-il conclure, comme M. Tardivel, que le livre est mal écrit? Non; parce que sur 400 pages on en trouvera quelques-unes de mauvaises, il est injuste de tirer une pareille conclusion. La phrase est trop hachée, à la manière de Victor Hugo; il y a quelques expressions qui ne sont pas françaises, des conversations triviales, et surtout un bon nombre de figures de mauvais goût; mais généralement le style est correct, élégant, agréable, la narration vive, les descriptions charmantes, la couleur locale, nationale, parfaite.

M. Tardivel, comme nous l'avons dit en commençant, a bien su trouver les défauts du roman de M. Lemay, mais nous croyons qu'il n'en a pas assez cherché les qualités. Quel est le roman français, l'ouvrage littéraire en général qui conserverait sa réputation, si un critique intelligent, mais sévère, comme M. Tardivel, ne l'analysait que pour en faire voir les taches et les ombres?

Voici, sur trois colonnes, le seul paragraphe élogieux qu'on trouve dans la longue critique de M. Tardivel:

Sous le rapport de l'intérêt, le *Pèlerin de Sainte-Anne* laisse beaucoup moins à désirer. Il y a de l'animation, de l'entrain dans le récit et dans la plupart des conversations; l'intrigue est assez bien nouée; les événements sont, à quelques exceptions près, vraisemblables, possibles du moins; il y a des incidents très-émouvants et l'intérêt va grandissant jusqu'à la fin du livre. Certains passages, tels que le songe de Geneviève, la fuite de cette malheureuse et de Marie-Louise, poursuivies par Racette, le miracle opéré en faveur du pèlerin, sont réellement bien écrits. Le miracle surtout fait honneur à la foi de l'auteur. Il y a dans ce tableau de la vivacité, je dirai volontiers de l'inspiration.

On réclame aussi pour le livre de M. Lemay un mérite spécial, celui de peindre fidèlement les mœurs des campagnes canadiennes.

Si M. Tardivel avait terminé sa critique en disant qu'à part certaines pages où on trouve les défauts qu'il a signalés, le roman de M. Lemay est généralement bien écrit et qu'il dénote chez l'auteur le talent, la force de conception et d'imagination nécessaires pour se signaler dans le roman, nous serions d'accord. Tous les jours on dit, en contemplant un édifice, un monument: "Il y a un défaut ici, il y a un défaut là; mais le plan, le dessin indiquent un homme de talent, un véritable architecte."

Ainsi, nous disons, en contemplant l'œuvre de M. Lemay: il y a des imperfections dans cet ouvrage, mais il dénote chez l'auteur le talent qu'il faut pour obtenir des succès dans ce genre de littérature. Nous le disons avec d'autant plus de confiance, que c'est un premier essai, une première exploration dans un champ encore inculte parmi nous, où M. Lemay n'avait rien pour le guider, où il lui a fallu tout imaginer, tout créer.

M. Lemay a un excellent moyen de se venger de la critique sévère de M. Tardivel: c'est d'éviter, à l'avenir, les défauts que ce monsieur lui a signalés, et de ne faire briller que ses qualités; et alors il produira des œuvres que M. Tardivel lui-même admirera. Pour cela, qu'il exerce son talent dans un genre plus élevé et qu'il se défie des figures, des comparaisons que son imagination lui inspire: car c'est là la pierre d'achoppement de son style.

DELIA.

## NOS GRAVURES

## Souvenir du pèlerinage national à Rome: la messe de Pie IX

Une des plus douces joies pour un catholique, c'est de voir le Pape. Assister à une audience, entendre Pie IX prononcer un de ces discours qui remuent le monde, voilà le vœu de tous les pèlerins qui se pressent à Rome, et c'est une faveur qui leur est facilement accordée. Mais assister à la messe du Saint-Père, c'est plus précieux encore, et c'est plus rare. Nous avons voulu pourtant y faire participer en esprit tous nos lecteurs.

A moins qu'une fatigue exceptionnelle ne l'oblige à un plus long repos, le Saint-Père se lève en toute saison, malgré son grand âge, à cinq heures et demie. Après sa prière qu'il fait maintenant dans sa chambre, il monte dans sa petite chapelle, où il reste en adoration devant le saint Sacrement pendant une demi-heure; puis il dit sa messe. Lorsqu'il ne peut pas offrir le saint sacrifice par suite de quelque indisposition, il assiste toujours à la messe de l'un de ses chapelains, et y communie.

Notre dessinateur a représenté le pape au moment solennel où il élève la sainte hostie. La petite chapelle est exactement reproduite. Les assistants, toujours peu nombreux, n'y pénètrent pas; ils restent dans la pièce voisine, un peu moins étroite, et d'où ils peuvent suivre les cérémonies par les deux portes qui restent ouvertes pendant la messe.

Un pèlerin qui a vu le pape célébrer la sainte messe, disait qu'il n'oublierait jamais ce spectacle, tant le visage de Pie IX lui avait paru radieux et transfiguré!

## Les nouveaux ministres en France

M. LE DUC DE BROGLIE, *président du conseil et ministre de la justice*, est né le 13 juin 1821. Il se fit rapidement une renommée d'écrivain, et fut nommé membre de l'Académie française le 20 février 1862, en remplacement de P. Lacordaire. Représentant de l'Eure à l'Assemblée Nationale (8 février 1871), ambassadeur extraordinaire à Londres (19 suivant), il contribua puissamment à la chute de M. Thiers le 21 mai 1873. Il fut alors nommé vice-président du conseil des ministres, ministre des affaires étrangères, puis de l'intérieur. Il fut renversé le 16 mai de l'année suivante. Aux dernières élections, l'Eure le choisit pour sénateur.

M. LE DUC DE CAZES, *ministre des affaires étrangères*, est né le 9 mai 1819; il a été sous Louis-Philippe ministre plénipotentiaire en Espagne et au Portugal. La révolution de 1848 le fit rentrer dans la vie privée. En février 1871, la Gironde le choisit pour représentant. Il a remplacé en 1873 M. le duc de Broglie comme ministre des affaires étrangères, et a toujours conservé ce portefeuille sous les différents ministères qui se sont succédé depuis trois ans. Paris l'a élu député aux dernières élections.

M. DE FOURTOU, *ministre de l'intérieur*, est député de Ribérac (Dordogne). Il est âgé de quarante ans environ. Il avait été ministre sous la présidence de M. Thiers. Après sa chute, il fut d'abord ministre de l'instruction publique et des cultes; puis il remplaça, le 23 mai 1874, M. de Broglie comme ministre de l'intérieur et vice-président du conseil; il fit alors preuve d'une grande énergie et d'une grande perspicacité.

M. LE GÉNÉRAL BERTHAUT, *ministre de la guerre*, n'est membre d'aucune des deux assemblées. Il a fait son chemin dans l'armée d'une manière brillante. Sous l'empire, il était général de brigade: c'est lui qui a commandé la garde mobile de Paris pendant la guerre. Il possède à un degré éminent le don de l'organisation.

M. BRUNET, *ministre de l'instruction publique et des cultes*, est âgé de cinquante-cinq ans. Il est sénateur de la Corrèze. Il appartient à la magistrature. Après avoir été président de la sixième chambre à Paris, il est devenu conseiller à la Cour d'appel.

M. CAILLAUX, *ministre des finances*, est sénateur de la Sarthe, dont il était auparavant député. Il est âgé de cinquante-trois ans. C'est un ingénieur de premier ordre. Il a été précédemment ministre des travaux publics.

M. LE VICOMTE DE MEAUX, *ministre de l'agriculture et du commerce*, est le gendre et l'élève de Montalembert. Il a quarante-six ans. Il est sénateur de la Loire.

M. PARIS, *ministre des travaux publics*, est un avocat distingué. Le Pas-de-Calais l'a nommé sénateur après l'avoir nommé député. Il s'est acquis dans l'Assemblée nationale de 1871 une bonne renommée d'orateur. C'est lui qui, en qualité de rapporteur de la loi constitutionnelle, a déclaré que la forme du gouvernement elle-même pourrait être révisée en 1880.

## CHOSSES ET AUTRES

Lors de son passage à Québec, l'hon. M. Mackenzie, premier-ministre, a rendu visite à Son Excellence Mgr. Conroy, délégué apostolique.

Le juge-en-chef Richards, de la Cour Suprême, agra comme député-gouverneur en l'absence de Son Excellence le gouverneur-général, actuellement en route pour le Nord-Ouest.

Son Excellence Mgr. Conroy réside à Québec, dans la villa d'Elm Grove, où il est prêt à donner audience chaque jour de la semaine, dimanche excepté.

On écrit de Rome à l'*Union Sacoisienne*: "La cause est gagnée. Le décret proclamant saint François-Salles docteur de l'Eglise, va paraître incessamment. Honneur à la Savoie!"

Il y a désarroi dans le parti irlandais à la Chambre des Communes d'Angleterre. M. Butt, le chef des *Home Rulers*, a donné sa démission comme tel. On ignore encore le nom de son successeur.

On a lu dans les églises du diocèse de Saint-Hyacinthe un mandement de Mgr. Moreau, instituant un Chapitre dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Les onze nouveaux chanoines seront installés par Mgr. Conroy, le délégué apostolique, jeudi, le 16 août prochain, fête de Saint-Hyacinthe.

La commission des chemins de fer de Québec a publié un état des dépenses jusqu'au 18 décembre 1876, d'après lequel le gouvernement de Québec a payé à l'entrepreneur du chemin de fer du Nord, ou section Est, une somme de \$2,070,309.06. Une somme à peu près égale a été payée pour le chemin de colonisation du Nord.

En décembre de l'année dernière, au moment du recensement, la population de Paris s'élevait à 1,988,806 habitants.

Aujourd'hui, par suite de l'augmentation du nombre des naissances sur les décès pendant le premier semestre de l'année courante, on estime que la capitale a atteint le chiffre de deux millions d'habitants.

M. Médéric Lanctôt, qui a joué un rôle dans la politique et la presse, est décédé lundi, le 30 juillet, à Hull, district d'Ottawa, où il pratiquait la profession d'avocat.

M. Lanctôt était malade depuis plusieurs mois. Il était âgé de près de 40 ans, et est mort dans les meilleurs sentiments de foi, muni de tous les sacrements de l'Eglise.

Le *Journal de Québec* dit qu'il y a 130 hommes employés sur le chemin de colonisation du lac Saint-Jean. Ils font chaque jour environ un mille de chemin. Précédemment, à cette saison, il en a été fait 29 milles, et aujourd'hui, il y a 60 milles de complétés. Il resterait encore 39 milles à parachever, et on pense qu'ils le seront dans cinq semaines à peu près.

Les récoltes donnent les plus belles espérances dans toute la province d'Ontario. Le blé d'automne est au-dessus de la moyenne et pour la quantité et pour la qualité. Les autres grains promettent un bon rendement, à l'exception du blé du printemps, qui ne dépassera pas la moyenne. Le *Globe*, de Toronto, dit que le résultat dépassera tout ce qu'on a vu depuis plusieurs années.

Notre ami et collaborateur, M. Pascal Poirier, est parti il y a quelques jours pour l'Europe, où il se propose de faire un séjour de cinq ou six mois, dont il passera la plus grande partie à Paris. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

Pour un esprit observateur, le moment est très-propice pour voir Paris, Versailles et la France. Les élections, qui se préparent, et qui se termineront à la fin d'octobre, seront peut-être les plus intéressantes qui aient eu lieu de

puis la chute du second Empire. La réunion des Chambres, en novembre, promet aussi des scènes émouvantes.

Bismark doit ressentir une profonde amertume en voyant disparaître en Prusse la *cluse* pour l'établissement de laquelle il a tant travaillé: le protestantisme. Un correspondant de la *Defense* de Francfort dit à ce sujet: "Le protestantisme, comme système chrétien ou religion officielle, n'existe plus en Prusse. Le *Kultur-camp* lui a donné le dernier coup. Les classes instruites—et en cela il entend la plus grande partie de la population—sont ou athées ou marchent vers cette hérésie. Bientôt, il n'y aura que deux religions: les catholiques et les païens.

Voici, d'après une estimation des plus modérées, le nombre des pèlerins qui ont visité Rome cette année à l'occasion du 50ème anniversaire de l'épiscopat du pape Pie IX: 6,000 Français, y compris cardinaux, archevêques et évêques; 4,000 Espagnols; 3,000 Italiens; 1,000 Belges avec le cardinal Deschamps; 800 Allemands; 1,000 Autrichiens, avec le cardinal Schwarzenberg; 500 citoyens des Etats-Unis; 160 Canadiens; 250 Brésiliens; 200 Portugais; 300 Irlandais et Anglais. En tout 17,210. Si l'on songe que ce chiffre n'était composé que de personnes plus ou moins riches ou devant à des moyens exceptionnels de pouvoir se rendre à Rome, on voit qu'il représente un nombre immense de fidèles.

## FAITS DIVERS

UN REVENANT.—On lit dans le *National*: "Vingt-sept ans s'étaient écoulés, depuis qu'un vieillard, encore vigoureux, avait quitté Montréal pour aller étoncher dans les prairies du Nord-Ouest une soif d'aventures qui l'avait dévoré toute sa vie. Les années avaient succédé aux années et l'on n'avait reçu aucune nouvelle du vieillard. Les voyageurs qui arrivaient du Nord-Ouest ne l'avaient jamais rencontré; son nom leur était inconnu. On s'était fait à l'idée que ses os dormaient en paix à côté de ceux des chasseurs de la plaine. Il y a douze ans, cependant, les parents du vieil aventurier apprirent qu'il était mort à Ottawa et qu'il y avait été inhumé. Ils se rendirent auprès des autorités ecclésiastiques de cette ville et firent déterrer plusieurs cadavres, mais la dépouille mortelle de leur aïeul resta introuvable. Depuis 15 ans, notre vieillard était donc mort pour sa famille et tous ceux qui l'avaient connu. On le pensait rendu dans un monde meilleur d'où on le pria de ne pas oublier ses enfants de la terre, et c'était là seulement qu'on espérait le revoir.

"La providence en avait toutefois décidé autrement.

"Vers midi, hier, un jeune homme était à converser dans sa maison. Un vieillard se présente à la porte et demande à voir le jeune homme. On ouvre. "Est-ce ici que demeure M. Arcand? demande l'arrivant. On répond: "Oui, monsieur! et le vieillard d'ajouter:—Je suis votre grand-père."

"Que l'on juge de l'étonnement du jeune homme... Il ne tarde pas cependant à reconnaître qu'il a devant lui un être fait de chair et d'os, et, après la première effusion de cœur, il conduit son aïeul chez son fils (l'enfant du vieillard et le père du jeune homme), M. Simon Arcand, marchand de grains, demeurant près du marché Saint-Antoine.

"Nous ne décrirons pas les scènes de surprise et de bonheur qui ont suivi ce retour inespéré; l'insuffisance de temps et d'espace nous empêche, d'ailleurs, d'en donner des détails, ainsi que de raconter tout ce qui s'est passé entre les voisins, la famille et ses connaissances.

"M. Simon Arcand, le héros de notre récit, est Canadien-français et a maintenant atteint l'âge de 98 ans et 6 mois. Il est encore frais et agile. Il rapporte qu'il a fait à pied le trajet de Manitoba à Montréal. Hier, en présence de plusieurs personnes, il a sauté dans une voiture aussi lestement qu'un jeune homme de vingt ans.

"Nous souhaitons encore à notre vieux compatriote de longs et heureux jours."

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE EN CHALOUPE.—Une dépêche de Londres annonce que la petite baleinière *New Bedford* est arrivée à Mount's Bay (Cornouailles) il y a quelques jours. Le capitaine Crapo et sa femme ont débarqué à Penzance. Pendant la traversée ils ont essuyé trois tempêtes, perdu une partie de leurs effets et mis en panne pendant quinze jours. Le capitaine a la main gauche presque paralysée par le manquement constant du gouvernail. Sa femme et lui devaient partir lundi pour Londres, toujours avec le *New Bedford*, si le temps le permettait.

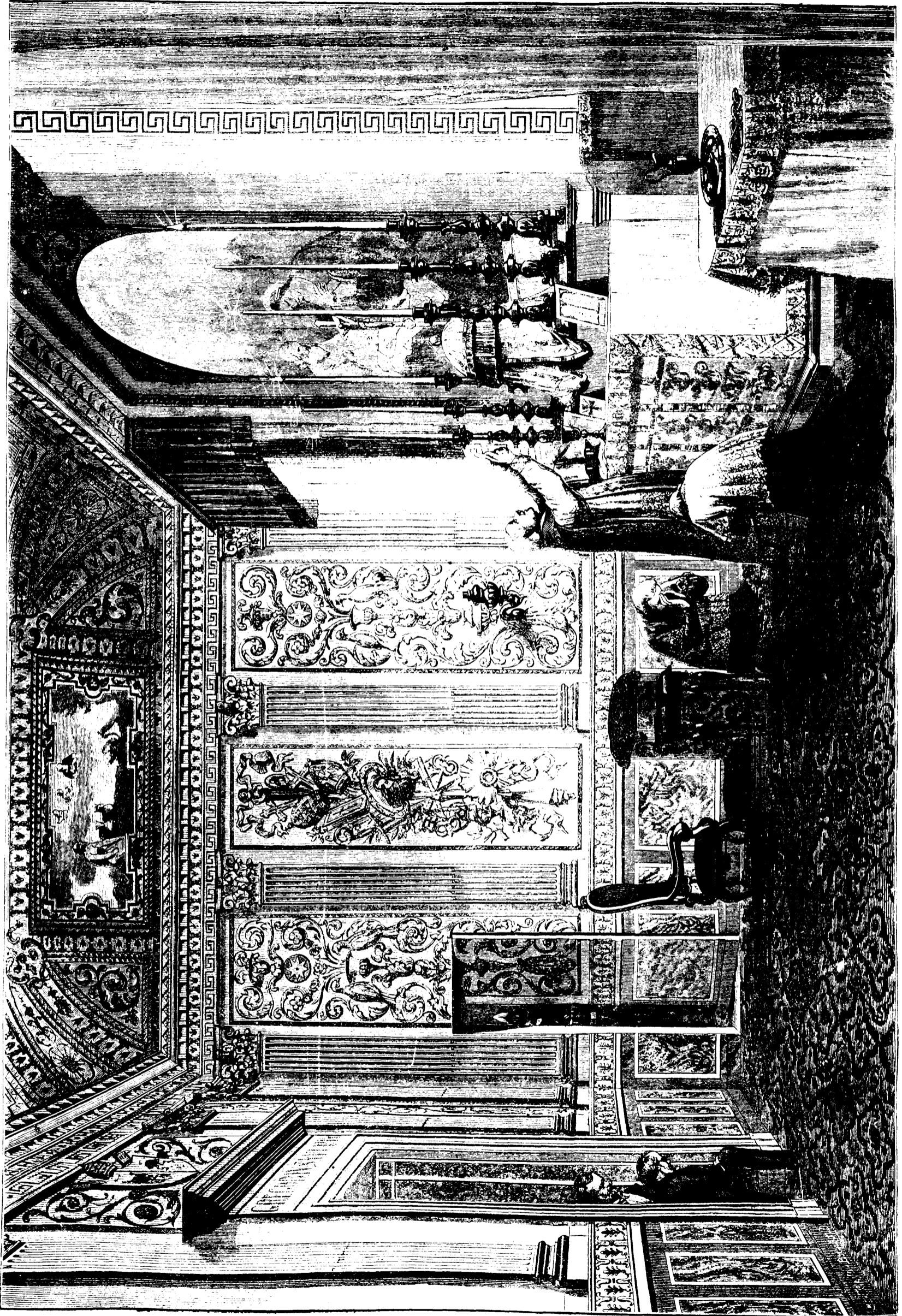
Le *New Bedford* est le navire le plus huppé qui ait jamais traversé l'Atlantique. Longueur, 20 pieds; largeur, 6 p. 4 p.; profondeur, 3 p. 6 p.; tonnage, 1,62. Il était parti de Bedford, Etats-Unis, le 28 mai, et de Chatham, cap Cod, le 2 juin.

Par ce voyage hardi les époux Crapo se sont couverts de lauriers.

## LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts. Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacien de la Place d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franco de port en faisant la demande à EVANS, MERCER & C<sup>ie</sup>, Montréal.





Souvenir du pèlerinage national à Rome : LA MESSE DE PË IX.

LES ÉCRIVAINS CANADIENS  
EN FRANCE

Le *Monde*, de Paris, a commencé récemment à publier une série d'études sur les écrivains canadiens. L'auteur de ces études est M. Paul de Cazes. Nous extrayons de cette série l'article qui concerne M. L.-O. David.

## LA LITTÉRATURE AU CANADA

L.-O. DAVID

M. L.-O. David n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Monde*, car, en plusieurs occasions, nous avons eu à citer le nom de cet écrivain au style souple et gracieux, à qui nous avons fait pour eux des emprunts assez notables.

M. David, quoique jeune encore, écrit depuis longtemps. Pour lui, écrire est une passion, presque une nécessité. Il a écrit de tout et un peu sur tout. Il a fait du journalisme militant; il s'est appliqué, plus d'une fois, à disséquer les questions les plus abstraites; mais il semble se complaire plus particulièrement dans les études de genre où brille avec plus d'avantage la spécialité qui le caractérise.

M. David est un peu à la littérature ce que Boucher était à la peinture.

Car, de même que les sujets de pastorales du peintre à la mode, du règne de Louis XV—où des bergers en culottes de soie et en pourpoints brodés d'or faisant vis à vis à des bergères aussi peu vêtues que l'étaient, à cette époque, les grandes dames de la cour, dansaient sur l'herbette fleurie aux regards ébahis d'une légion de petits moutons blancs et frisés, au cou orné de rubans de satin rose—ne sont pas strictement académiques au point de vue de l'art sévère, de même la phrase de M. David, guillerette, bien tournée, agréable à l'œil et à l'oreille, n'est pas toujours construite, peut-être, d'après les règles rigoureuses que la docte assemblée des *Quarante* prétend imposer à la grammaire.

M. David n'est réellement lui-même que quand il peut, sans inconvénient, lâcher la bride à son imagination. Sa plume hésite et n'a plus la même vivacité d'allure chaque fois qu'elle doit s'attaquer au froid réalisme des questions de la vie pratique. La satire la mieux aiguisée perd de son mordant, habillée dans les phrases pomponnées et tirées à quatre épingles. Quoique journaliste distingué, pendant plusieurs années, l'article politique n'est point son fait. Comme l'hermine de la fable, il lui répugne peut-être de se lancer tête baissée au milieu de ce borborygme littéraire dont les souillures s'attachent si fortement parfois à la personne de celui qui s'y risque, que jamais, quoi qu'il fasse ensuite, il ne parvient à s'en laver complètement.

\* \*

Ce que M. David a fait de mieux, c'est, sans contredit, une série d'esquisses biographiques canadiennes qui ont été publiées à différentes époques dans des journaux de Montréal. Il a eu dernièrement l'excellente idée de les réunir toutes—il y en a vingt et une—en un fort joli volume in-octavo de trois cents pages, auquel il a donné le titre : *Biographies et Portraits*.

De ces biographies, très-soignées quant au fond et à la forme, j'emprunterai deux portraits d'évêques : ceux de Mgr. Bourget, l'évêque démissionnaire de Montréal, et de Mgr. Fabre, qui vient de s'asseoir à sa place sur le trône épiscopal de ce diocèse. Les silhouettes rapides que M. David trace de ces deux éminents prélats offrent aujourd'hui un double intérêt : d'abord en ce qu'elles donneront une idée de la nature du talent de l'auteur comme biographe et comme portraitiste, et aussi en raison de la question d'actualité qui s'y rattache.

Le portrait de Mgr. Bourget, par lequel nous commencerons, a été publié pour la première fois en 1872 :

Soixante et treize ans, trente-quatre d'épiscopat et cinquante de sacerdoce. Les cheveux blancs comme l'aube dont il se revêt pour l'office divin, lisses et soyeux, les yeux bleu-pâle, le regard doux et placide que donnent la vertu et l'habitude de la méditation; le front haut, saillant, tous les signes de l'énergie dans le haut de la physionomie, et de la

douceur dans la bouche, dans le sourire qui erre presque constamment sur ses lèvres; le teint frais et coloré de la jeunesse; une figure qui rayonne, tant le sang qui l'anime est riche et abondant; quelque chose de diaphane, illuminé par une douce lumière; une voix pénétrante, dont le timbre métallique et monotone a quelque chose de plaintif.

Tempérament sanguin, vif et nerveux, qui se traduit par des mouvements saccadés quand il marche, et par un changement continu de position lorsqu'il est assis. Taille moyenne, mais assez forte; peu de chair, mais de bons muscles, une organisation physique délicate et vigoureuse en même temps; une attitude modeste; une physionomie pleine de douceur, de bienveillance et de recueillement qui frappe l'homme le plus indifférent et le force à s'incliner avec respect; type accompli que l'artiste, voulant peindre la vertu sous des traits humains, devrait prendre pour modèle. Combien de fois, à la vue de certains tableaux représentant quelques-uns des hommes vénérés par l'Église, n'avons-nous pas entendu dire : "Comme ce portrait ressemble à Mgr. Bourget!"

Caractère doux, aimable, affable, modeste, timide même, et cependant capable de résolutions les plus énergiques, d'entreprendre les choses les plus difficiles, les luttres les plus sérieuses.

Aimant à rire et à plaisanter, et sachant le faire avec délicatesse; conversation enjouée et intéressante. Esprit vif et délié, qui doit plus au travail qu'à la nature, recherchant le beau et le vrai. Imagination ardente, qui embellit de fleurs exquises les douces émanations de sa foi et de sa piété. Plusieurs des mandements de Monseigneur sont des œuvres remarquables, où la justesse des aperçus et l'énergie du raisonnement se mêlent aux agréments du style, aux poétiques inspirations de la Religion et de la Patrie.

Religion et Patrie! On sent en quelque sorte les battements de son cœur lorsqu'il parle de ces deux choses sacrées; on comprend que, pour elles, il est prêt toujours à faire les plus grands sacrifices.

\* \*

Un an plus tard, à l'occasion de l'élévation à la dignité épiscopale de Mgr. Fabre, qui avait été en même temps choisi comme coadjuteur de Mgr. Bourget, M. David trace une rapide esquisse des principaux traits de la physionomie morale et physique de l'évêque titulaire actuel du diocèse de Montréal :

Mgr. Fabre est d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, mais bien proportionnée. Malgré un léger embonpoint, il a de l'aisance et de la distinction dans le maintien, de la grâce dans tous ses mouvements. Sa physionomie est douce, affable, vive et presque toujours souriante; on n'y trouve aucune aspérité, rien de triste ou d'anguleux; tout y respire la bonté et inspire la confiance et la sympathie. La tête forte et le front découvert porteront bien la mitre.

Il y a, dans tout ce qu'il fait, un heureux mélange de simplicité, d'élégance, de dignité; un cachet de bonne éducation qui séduit admirablement à un évêque. Il est né prêtre et gentilhomme.

C'est le lieu de dire qu'il a une mémoire remarquable, une grande rapidité de pensée servie par une facilité d'élocution que tout le monde admire. Son discours est un jet continu qu'entretient une source intarissable; il ne cherche pas sa phrase, elle lui arrive toute faite, toute habillée. Il n'est jamais pris au dépourvu, et vu sa grande facilité d'improvisation, il ne peut alléguer le défaut de préparation, car il est toujours prêt. Il excelle à tirer parti de l'idée du moment, à appliquer un texte ou un précepte à la fête, à la circonstance du jour. Il saisit rapidement tous les points saillants d'une question et les fait ressortir en termes clairs et précis.

Sa prédication, sans être véhément, est fort goûtée; elle plait et persuade, et est à la portée de tout le monde; elle est empreinte de l'onction épiscopale et a le caractère de dignité et de noble simplicité qui convient aux paroles d'un évêque. L'éloquence du prélat sera mieux goûtée encore que ne l'était celle du prêtre.

Ajoutons que, si l'avènement de M. le chanoine Fabre à l'épiscopat est salué avec joie par tous les catholiques de ce diocèse, c'est qu'à la fermeté des principes et à la solidité des doctrines, le nouvel évêque joint un esprit de paix et de conciliation, une bienveillance et une connaissance du monde qui seront d'une grande utilité dans les circonstances actuelles. Rome vient de manifester le désir que les esprits rentrent dans la voie de l'apaisement et de l'union. L'épiscopat de Mgr. Fabre va donc commencer sous d'heureux auspices, au milieu des réjouissances de tous les hommes de bonne volonté.

\* \*

Comme nous en émettions l'opinion plus haut, les biographies de M. David sont, de beaucoup, ce qu'il a fait de mieux. Dans ces rapides ébauches au courant de la plume, le trait est ordinairement net et bien accusé.

On a reproché à M. David d'être un peu uniforme dans les louanges, sans réserves, qu'il décerne à tous ceux qui lui ont fourni

les sujets de ces notices biographiques. On eût voulu qu'un miel il eût mêlé un peu de vinaigre. Pourquoi?

M. David, dans cette galerie où il fait figurer quelques-unes des personnalités les plus marquantes du clergé, de la politique ou des lettres, au Canada, n'a voulu que des physionomies sympathiques.

Il y a toujours, dans la vie des hommes mêlés aux agitations de la vie publique, quelque chose qu'aurait été leurs intentions, certains points obscurs qu'il n'appartient qu'à l'histoire d'apprécier et d'éclaircir. Le biographe contemporain a tort, à mon sens, de risquer une appréciation personnelle trop exclusive sur des faits où il ne pourra manquer d'avoir de nombreux contradicteurs, et ne doit jamais déchirer le voile de la vie privée pour exposer aux yeux de ses lecteurs des ridicules ou des vices, dans le seul but de donner plus de piquant à son récit.

Telles qu'elles sont, les biographies de M. David nous semblent donner un aperçu suffisamment exact des sujets qu'elles traitent, et la lecture en est d'autant plus intéressante, à notre point de vue, qu'il ne s'y trouve absolument rien de nature à froisser la susceptibilité la plus chatouilleuse.

P. DE CAZES.

## L'ARMÉE FRANÇAISE

Quelques détails intéressants sur les généraux, officiers et régiments qui ont figuré dans la grande revue du 2 juillet.

Voici comment le *Figaro* indiquait, le matin de la revue, l'ordre dans lequel le défilé aurait lieu :

## LE DÉFILÉ

Le défilé aura lieu par peloton. Chaque bataillon d'infanterie comprendra quatre pelotons.

L'École de Saint-Cyr, qui est composée de huit compagnies, formera deux bataillons. Après leur défilé, nos futurs officiers feront une conversion à gauche, et, repassant au pied des tribunes, iront se placer à la droite de l'escorte du Maréchal, laissant un espace suffisant pour les officiers de l'armée territoriale. Ces derniers seront admis en tenue et seuls sur le terrain.

Mais occupons-nous du défilé dans son ordre successif.

Ce sera d'abord le général Hanrion, entouré de son état-major, qui commandera les deux bataillons de Saint-Cyr, ouvrant la marche. Le général Hanrion—un érudit—a succédé dans la direction de l'école spéciale militaire à M. de Gondrecourt, le général écrivain. Brave jusqu'à la témérité, il fut nommé, le 16 septembre 1870, au commandement d'une brigade de l'armée de Paris. En cette qualité, il se fit particulièrement remarquer à l'affaire de Bourget; son fils, jeune sous-lieutenant d'état-major, fut tué à ses côtés. Un témoin oculaire nous rapporte que le général Hanrion, les yeux baignés de larmes, étendit le poing dans la direction de l'ennemi sans proférer une seule parole.

L'éloge des bataillons de Saint-Cyr n'est plus à faire. A chaque revue, leur tenue, la régularité de leurs mouvements excite toujours l'admiration.

Après Saint-Cyr, viendra la brigade de réserve commandée par le général de Geslin, commandant la place de Paris et la subdivision de la Seine.

Sous ses ordres, seront placés quatre bataillons de la garde républicaine avec état-major et musique, deux bataillons de sapeurs-pompiers, le 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (qui se signala pendant la Commune de Marseille, où il enleva d'assaut la Préfecture avec le concours des marins du vaisseau la *Couronne*), et enfin, un bataillon du 72<sup>e</sup> de ligne, qui, en Italie, s'est couvert de gloire sous les ordres du colonel Castex.

Après la brigade de Geslin défilera celle du général de Villers, commandant la place de Versailles et la subdivision de Seine-et-Oise.

Le général de Villers est un de nos meilleurs capitaines. Dès sa sortie de l'École militaire, sa bravoure, poussée jusqu'à la témérité, le fit remarquer par ses chefs. En 1870, il faisait partie de l'armée de Metz. A Gravelotte, ayant à peine huit cents hommes sous ses ordres, il n'hésita pas à pousser une charge brillante contre trois régiments de cuirassiers blancs.

Sa brigade est composée de deux bataillons de gendarmerie mobile, du 1<sup>er</sup> régiment du génie, qui défilera avec seize voitures des parcs du génie, de deux bataillons de la 10<sup>e</sup> division militaire (76<sup>e</sup> et 89<sup>e</sup>) et du 20<sup>e</sup> escadron du train des équipages avec seize voitures.

Le 76<sup>e</sup> de ligne est l'ancien régiment de Beaujolais, qui fut fameux pendant la guerre de Sept-Ans. On compte parmi ceux qui l'ont commandé : les Schouberg, les Maulévrier, les Brancas, les Durfort, les Choiseul-Praslin, etc. Lorsque la Révolution éclata, il fut placé sous les ordres de Dumouriez. Plus tard, il forma la 138<sup>e</sup> demi-brigade et ensuite la 61<sup>e</sup>. Son drapeau, qui avait déjà été décoré à Solferino, l'a été de nouveau à la bataille de Borny.

Le 89<sup>e</sup> était primitivement le régiment Dillon-Irlandais. Il fut formé sous Louis XVI par le chevalier Dillon avec les Irlandais qui avaient suivi Jacques II en exil. Plus tard, il forma la 157<sup>e</sup> demi-brigade de bataille, puis la 70<sup>e</sup>. Sa conduite à Wagram et à Waterloo lui valut d'être mis à l'ordre du jour. Pendant la dernière guerre, il faisait partie de l'armée de Metz.

Le général de Brauer, qui viendra ensuite à la tête de sa division, est un de nos plus vieux et aussi l'un de nos plus aimables officiers-généraux. Si sa brusquerie dans le service le fait redouter des hommes placés sous ses ordres, en revanche, il est adoré des femmes, devant lesquelles il déploie des façons exquises. Il commandait une brigade à Metz sous les ordres du général de Cissey; sa division comprend les brigades Japy et de Bouillé.

La brigade Japy est composée des 24<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> régiments, précédemment placés sous les ordres du général Merle. Le général Japy est un de nos plus jeunes officiers-généraux.

Le 24<sup>e</sup> de ligne est l'ancien Régiment-Royal. Ses officiers, qui appartenaient tous aux principales familles de France, prétendaient, comme tels, avoir le pas sur leurs camarades des autres troupes, et cette prétention leur attira de nombreux duels. A Malplaquet, son colonel, le duc de Rohan, ne voulant céder à personne le droit de marcher le premier à l'ennemi, s'élança le premier sur les batteries anglaises, une simple cravache à la main, en disant à ses hommes que le "Royal devait être toujours le premier à vaincre au combat comme en amour." Le régiment vainquit en effet, mais trois cents hommes seulement revinrent sains et saufs. Plus tard, le Royal forma la 46<sup>e</sup> demi-brigade, dont les exploits furent nombreux lors de la seconde campagne.

Le 28<sup>e</sup> de ligne était primitivement le Royal-Lyonnais. Lors de la Révolution, ce régiment forma les 53<sup>e</sup> et 54<sup>e</sup> demi-brigades de bataille, et plus tard la 89<sup>e</sup>. A la bataille de Fleurus, la 53<sup>e</sup> se distingua d'une telle façon, que le général Jourdain mit cette demi-brigade à l'ordre du jour. Le 28<sup>e</sup> de ligne a, en outre, de brillants états de service en Algérie, en Crimée et pendant la guerre de 1870.

Le général de Bouillé, descendant du fameux général marquis de Bouillé, dont on se rappelle le dévouement à Louis XVI, est bien connu à Paris. Brillant militaire, d'une distinction parfaite, on sent de suite en le voyant qu'il met en pratique le vieil adage : "Noblesse oblige."

Sous ses ordres sont placés le 5<sup>e</sup> de ligne et le 119<sup>e</sup>. Le 5<sup>e</sup> de ligne, un des plus vieux régiments de l'infanterie française, est l'ancien régiment de Navarre, qui prit part à toutes nos guerres antérieures à 1789.

Le 119<sup>e</sup> est un régiment formé après la guerre avec les débris des régiments de la garde impériale. Si sa formation est récente, il compte dans ses rangs des officiers et des soldats qui ont pris part à nos guerres les plus importantes.

Passons à la 7<sup>e</sup> division commandée par le général Duplessis.

On peut dire, sans se tromper, du général Duplessis qu'il a assisté à toutes les campagnes faites par l'armée française depuis quarante ans. Il a des réparties à la Bayard.

Un jour—c'est en Italie, je crois—il conduisait un bataillon à l'ennemi, et s'était porté à 200 mètres en avant pour observer les mouvements des Autrichiens.

Les balles et les boulets passaient en sifflant autour de lui. Un de ses officiers d'ordonnance finit par lui faire observer timidement que la place qu'ils occupaient était dangereuse.

—Comment, vous avez peur? mais ça siffle, et voilà tout! fit le général en imitant le bruit des projectiles.

Et il ne bougea point. L'officier, sans se fier mot, se tint à côté de son chef; quelques minutes après, il était blessé grièvement.

Le général Hartung, qui commande les 101<sup>e</sup> et 102<sup>e</sup> de ligne, est non-seulement un bon général, mais c'est encore un excellent administrateur. Cette qualité lui a valu d'être choisi par le dernier ministre de la guerre comme chef de cabinet.

Le général Noël, à sous ses ordres les 103<sup>e</sup> et 104<sup>e</sup> de ligne; après le 104<sup>e</sup>, défilera la 8<sup>e</sup> division, commandée par le général Garnier.

Le général Garnier, vieux brave, couvert de blessures, est adoré de ses subordonnés, qui l'ont surnommé "le papa Garnier." Lorsqu'il n'était que simple capitaine, il disait à tous : —J'ai mon bâton de maréchal; je suis incapable d'être autre chose que capitaine.

Cependant, les événements ont marché, et la prophétie du "papa Garnier" ne s'est pas réalisée, puisque le voilà général de division, et—ne lui en déplaise—un de nos meilleurs. Il a sous ses ordres les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> brigades.

Le général Garnier a bravement conquis tous ses grades sur le champ de bataille, et il raconte volontiers les commencements difficiles de sa carrière.

Pendant la dernière campagne, inspectant, un matin, le front de bandière, il voit un jeune troupière, qui, de cuisine ce jour-là, se dépitait de ne pouvoir allumer son feu.

Le général s'approche, et lui tapant amicalement sur la joue :

—Tu ne sais pas t'y prendre, lui dit-il, regarde-moi faire... Tiens, mon garçon, en Crimée, c'est moi qui avais appris à allumer le feu et à faire la popote à *mosieu* Duvinage, mon ordonnance; et il n'avait pas son pareil au 5<sup>e</sup> chasseurs à pied!

Et le voilà qui, après avoir refait entièrement le feu, confectionne le café devant les troupières, qui regardaient, ébahis, le cuisinier à grosses épaulettes. Quand le breuvage fut confectionné :



—Je vous ai fait votre café, vous allez m'inviter à en prendre une tasse, j'espère ! dit le général aux soldats.

Inutile d'ajouter que ceux-ci s'empressèrent d'aller chercher leur quart le plus propre. Le général, bien entendu, leur offrit la goutte.

La 15e demi-brigade, qui comprend les 124e et 130e de ligne, est placée sous le commandement du général Berthe, un vétéran de nos guerres d'Afrique.

Le 124e, sous le nom de 24e provisoire, a pris une part active au siège de Paris et a été fort éprouvé à Champigny ; le 130e est de formation nouvelle.

La 16e brigade a pour chef le général Cottret. A sa suite, défilera la 9e division, commandée par le général de Colomb.

Le général de Colomb, encore un vétéran d'Afrique, a été chef du 3e bataillon de la légion étrangère. A l'armée de la Loire, il commandait la division dite : " Armée de Bretagne," où servaient les généraux Cathelineau et de Charette. Il a sous ses ordres les 17e et 18e brigades, commandées par les généraux Lian et Sée.

Le général Lian est l'un des plus beaux hommes de l'armée française.

On raconte qu'un jour, se promenant dans Paris, une vieille femme de la campagne s'arrêtait devant lui en s'écriant :

—Ah ! le beau soldat ! le beau soldat !

Le général sourit ; puis, comme la brave femme ne bougeait pas et restait toujours en extase :

Voyons, ma bonne dame, lui dit-il, vous m'avez assez vu, n'est-ce pas ? vous êtes contente maintenant ? en bien ! laissez-moi passer !

—Je veux bien, monsieur, répondit la paysanne, mais je voudrais bien vous demander quelque chose.

—Quoi ? dit le général.

La permission de vous embrasser !

L'aide de camp fit un soubresaut, mais le général dit avec bonhomie :

—Bah ! puis-je cela la contente !

Et il tendit sa joue à la bonne femme, qui partit toute fière et alla raconter sa bonne fortune à ses amies.

Le général Lian dirige le 82e de ligne, ancien Royal-Angoumois, devenu plus tard 148e demi-brigade de bataille et ensuite 34e demi-brigade. Sous ce dernier numéro, il se distingua à Leipsick. Transformé en 7e léger, il s'est distingué en Crimée et fut particulièrement acclamé à sa rentrée en France. En 1870, il faisait partie de l'armée de Sedan. Ne voulant pas laisser leur drapeau tomber entre les mains des Prussiens, officiers et soldats le déchirèrent et s'en partagèrent les lambeaux.

Le 85e de ligne, qui fait partie de la même brigade, est l'ancien régiment de Foix. En 1790, il devint 154e demi-brigade de bataille et plus tard 10e demi-brigade légère. Devenu 10e léger, il se signala en Afrique et plus tard en Crimée, à la tour de Malakoff.

Le général Sée commande la 18e brigade composée des 113e et 131e de ligne. On se souvient que ce fut le 113e qui fit le premier coup de feu contre l'insurrection et enleva la barricade de Neuilly.

Viendra ensuite une brigade de la 17e division, commandée par le général Metman, qui fut colonel d'un régiment de grenadiers de la garde ; encore un soldat dont le passé abonde en traits d'héroïsme.

A l'assaut de la redoute de Magenta marchaient les grenadiers de la garde. A leur tête s'avance le colonel Metman, qui, le premier, se jette en avant. —Un grenadier apparaît le premier au sommet des obstacles accumulés par l'ennemi ; il agite son bonnet à poils au bout de sa baïonnette, en criant : Vive l'empereur ! et saute dans cette redoute ; à ses côtés, Metman jette le même cri. Voici, à ce sujet, un extrait d'une lettre écrite par le colonel Metman au baron de Bazancourt :

" Vous m'avez exprimé le désir d'avoir le nom du grenadier qui a accompli cet acte d'énergie valeur. Après de nombreuses recherches, j'ai acquis la certitude que le grenadier signalé comme ayant escaladé le premier le parapet de la redoute de Magenta, et s'est tenu sur la crête, son bonnet à poils au bout de son fusil, est le nommé Albarède (1re compagnie du 2e bataillon). Ce brave soldat a malheureusement été tué dans la journée.

" Un autre fait peut encore servir à mettre en lumière l'admirable bravoure de nos soldats. Le grenadier Pollet avait pris part à l'attaque des maisons de Ponte-Nuovo di Magenta : l'ennemi était en pleine retraite, les cartouches manquaient ; s'adressant tout à coup à l'officier qui était à côté de lui : " Mon lieutenant, dit-il, je voudrais bien avoir la permission de m'asseoir. Vrai, je ne l'ai pas volé ! "

" Dans le cours de cette attaque, il avait reçu trois balles dans le corps, et il se mit à étancher le sang qui coulait de ses blessures, assis entre des cadavres ennemis étendus à ses pieds.

" Que ne ferait-on pas avec de semblables soldats ! "

Ensuite, une brigade de dragons, placée sous le commandement du colonel de la Nauze et composée des 24e et 25e dragons. Cette brigade n'aura que cinq escadrons présents sur le terrain, tandis que les autres en compteront huit.

Puis la 1re brigade de cuirassiers, composée des 1er et 4e régiments, commandée par le général Borré-Verrier. Que dire des cuirassiers ? cette troupe magnifique qui, à Reichshoffen, à Sedan et à Gravelotte, a fait des prodiges de valeur ? En entendant la terre trembler sous les sabots des chevaux, en voyant défilier ces hommes bardés de fer, ne faisant qu'un avec

leurs chevaux, la foule battra des mains et poussera des vivats.

Il ne faudrait pas croire que les cuirassiers soient un corps de création récente. Ils remontent à l'avant-dernier siècle, et leur brave date de leur origine.

" Cette arme était si terrible, disait Carion de Nisas, qu'au siège de Saragosse, en 1808, Palafox avait rendu un arrêté pour punir de mort tout soldat espagnol qui s'écrierait dans les sorties : *Voici les cuirassiers français !* "

Ce cri suffisait à déterminer la débandade.

Après la 1re brigade, la 4e brigade de cuirassiers, composée des 7e et 10e régiments, sous les ordres du général Charreyron.

Le 19e escadron du train des équipages, avec douze voitures, terminera le défilé.

Nos lecteurs nous sauront-ils gré de l'excès de conscience qui nous a poussé à leur soumettre cette aride nomenclature et ce rapide historique des troupes présentes à la solennité d'aujourd'hui ? Nous aimons à penser que oui. Une revue comme celle-ci est plus qu'une manœuvre militaire, et les régiments convoqués dans la plaine de Longchamps ne représentent pas seulement une brillante agglomération de soldats ; ils représentent aussi la protection de la propriété, la défense du droit et de la loi.

JEAN DE PARIS.

## DU MÉTAYAGE

(AVIS AUX PROPRIÉTAIRES QUI ONT DES TERRES A DONNER A FERME.)

La question du métayage n'est pas soulevée à l'ordre du jour dans la presse agricole de la province ; cependant, elle mérite toute l'attention des cultivateurs, et je crois qu'il serait utile que tous ceux qui l'ont étudiée et qui la mettent en pratique, exposent leur avis à ce sujet avant l'autonne.

Ce mode de faire valoir a, dans divers pays, soulevé, de temps à autre, une controverse assez vive entre ses partisans et ses détracteurs. Les premiers soutiennent que le métayage est excellent et donne de très-bons résultats ; les seconds, au contraire, prétendent que le métayage est un mode de faire valoir désastreux, qu'il entrave le progrès, et que sans plus tarder, il faut le remplacer par le faire valoir direct ou le fermage à prix d'argent.

D'où peuvent provenir des opinions si divergentes ? Le système est-il mauvais, ou bien l'application que l'on en fait est-elle mal entendue ?

Qu'est-ce que le métayage ? C'est, en principe, un acte par lequel deux individus s'associent pour l'exploitation d'un fonds de terre appartenant à l'un d'eux. Chacun des associés apporte un capital représenté par le sol, par une portion de cheptel, par du travail, par une somme d'argent plus ou moins considérable, selon les circonstances. Les produits se répartissent à la récolte entre les associés, suivant des conditions établies à l'avance. Il est facile de voir, par ce qui précède, que le métayage n'est qu'une application du principe d'association, qui, dans l'industrie, produit des résultats si merveilleux. Pourquoi, appliqué à l'agriculture, ce principe, si bon en lui, produirait-il de mauvais résultats ? Cela ne peut provenir, évidemment, que d'une fausse application du principe ; ce qui le prouve, c'est que, là où le métayage est appliqué comme il doit l'être, les résultats que l'on obtient sont très-avantageux. J'ai pu en juger souvent,

Dans son excellent *Manuel du propriétaire de Métairies*, M. Rieffel, père de l'agriculture de l'Ouest en France, dont l'expérience est si grande en pareille matière, donne les règles qui doivent servir de base au métayage.

" Le métayage, dit M. Rieffel, est une véritable association, et le contrat doit être rédigé dans ce sens. Le propriétaire doit apporter l'intelligence directrice, la terre et la moitié du capital d'exploitation. Le métayer doit apporter les bras, le matériel et l'autre moitié du capital d'exploitation. Il faut que les avances soient égales, et que tous les produits soient partagés."

Il est facile de concevoir que si le propriétaire fournit tout, le sol, le matériel, le capital, et que le métayer n'ait à fournir que son travail ; il est facile, dis-je, de concevoir que le métayer, ayant peu d'intérêt dans l'entreprise, y apportera moins de soins, d'énergie et de bonne volonté que si une partie du capital lui appartenait ; car on soigne toujours mieux ce qui est à

soi que ce qui est aux autres. Dans ce cas, la surveillance du propriétaire doit être bien plus active. Si, au contraire, le propriétaire fournit seulement le sol et que le métayer apporte tout le reste, matériel, capitaux, travail, il sera d'une direction plus difficile ; il redoutera les innovations que le propriétaire voudrait introduire, par la crainte de perdre. Quand le propriétaire et le métayer apportent chacun la moitié des capitaux, ils sont égaux devant les chances de gains ou de pertes, leurs intérêts étant les mêmes ; c'est une garantie pour le métayer, qui, alors, se laisse aller plus facilement à la direction du propriétaire.

Cette règle de l'apport de la moitié des capitaux par chacun des contractants est excellente ; cependant, il ne faut pas en faire une application trop rigoureuse, car alors il pourrait se faire que l'on fût exposé à refuser un bon métayer. J'aimerais mieux, pour mon compte, prendre un métayer intelligent, mais n'ayant que le tiers ou le quart du capital nécessaire, qu'une brute qui eût sa part complète de capital. Néanmoins, il ne faut s'écarter de cette règle, déduite d'une longue expérience, que le moins possible.

Telles sont les règles qui doivent servir de base au métayage. Quant aux autres conditions qui peuvent être introduites dans le contrat, elles sont tellement variables selon les contrées et les cultures, qu'il est impossible de les traiter ici.

Ces règles, d'une opération rationnelle, sont-elles généralement suivies ? Il suffit de voir ce qui se passe dans les contrées soumises au métayage pour se convaincre du contraire. Qu'y voit-on, le plus généralement ? de pauvres diables vivant assez mal, sachant bien ce que savaient leurs pères, mais manquant des connaissances nécessaires pour améliorer leur condition et faire progresser leur culture. Les capitaux manquent presque partout. Que peuvent-ils faire sans capital ? rien ou peu de chose. Beaucoup d'entre eux, eussent-ils de l'argent, ne sauraient, faute d'instruction, l'employer avantageusement. Dans beaucoup de contrées, les terres de chaque métairie sont hors de proportions avec les moyens dont dispose le métayer ; de là une culture misérable et de grandes étendues de terre en friche ne rapportant rien, ou bien un maigre pâturage où vivent misérablement de pauvres animaux. Il faut toujours avoir ceci présent à l'esprit : c'est qu'un arpent bien fumé et bien cultivé rapporte presque autant que deux arpents mal fumés et mal cultivés, et que chaque unité du produit coûte moins cher à produire dans le premier cas que dans le second. Il est de toute nécessité que les propriétaires viennent en aide aux cultivateurs, qu'ils s'instruisent pour les diriger, qu'ils apportent des capitaux dans les campagnes, au lieu d'en tirer toujours. En le faisant, ils enrichiront les populations des campagnes, tout en augmentant leurs affaires, et ils verront s'élever autour d'eux une population nombreuse, forte et vigoureuse, une population qui fera la force du pays et sa richesse.

Si la position du métayer semble être inférieure à celle du fermier à prix d'argent, ceci est, à mon avis, plus apparent que réel. Dans l'état actuel du métayage, celui-ci fait ce qu'il veut, parce que, en dehors des conditions du bail, le propriétaire s'en occupe peu ou point ; d'ailleurs, comme le fermier, le métayer est lié par un contrat, et le propriétaire ne peut lui faire faire ce qui a été librement convenu entre eux. Si le métayer est pauvre et ignorant, et que le propriétaire se réserve la direction de la culture, il est bien un peu plus lié, moins indépendant, mais c'est tout à son avantage, parce que, dans cet état, il gagnera plus. Si le métayer est assez à l'aise et instruit, il peut faire ses conditions telles, qu'il ait autant de droit que le propriétaire à la direction de la culture, c'est-à-dire agir en véritable associé. Je ne vois pas qu'une position pareille soit en rien inférieure à celle du fermier.

Si le fermage à prix d'argent semble donner un peu plus de liberté à l'individu, il a bien aussi son mauvais côté. Dans les

années mauvaises, le fermier doit toujours payer la même somme à son propriétaire.

Si deux ou trois années pareilles se succèdent, c'est la ruine du fermier. Dans le métayage, au contraire, la perte est supportée par le propriétaire et le métayer ; si ce dernier ne fait pas de bénéfice, il peut vivre et attendre une année plus favorable. En résumé, je crois le métayage régi d'après les principes d'une sage association, un excellent mode de faire valoir. C'est, pour moi, le moyen le plus sûr de faire progresser rapidement notre agriculture, d'établir de bons rapports entre les classes rurales et celles des villes, et d'arrêter, autant qu'il est possible, la désertion des campagnes. A l'aide du métayage, un propriétaire intelligent peut beaucoup plus facilement entreprendre presque toutes les améliorations qu'il réaliserait s'il faisait valoir lui-même, et cela, avec moins d'embarras et moins de dépenses. Les premières améliorations sont quelquefois difficiles à faire exécuter ; mais, si elles réussissent, celles qui viennent après se font facilement. Il serait donc à désirer que cette question fût bien comprise du plus grand nombre, et mieux appliquée qu'elle ne l'est généralement ; il en résulterait une désertion bien moins grande des fermiers et une augmentation de produits pour le pays.

H. AUDRAIN.

Montréal, le 25 juillet 1877.

## LES GRÈVES AUX ÉTATS-UNIS

Les grèves durent toujours aux États-Unis : les troupes sont impuissantes à comprimer les émeutes.

Une dépêche de Keyser, Virginie Ouest, dit que sept trains de l'Ouest ont été arrêtés par trois cents émeutiers devant deux compagnies de troupes régulières. Le premier train était pour Chicago ; les grévistes se sont emparés du mécanicien et du conducteur, et les autres employés se sont enfuis. Après cela, les perturbateurs ont mis les wagons en travers de la voie, ce qui a empêché le passage des autres trains. Finalement, les troupes ont fait une charge, mais les émeutiers se sont dispersés à leur approche.

On dit que les grévistes ont demandé de l'aide aux mineurs de Cumberland.

On télégraphie de Saint-Louis en date du 31 juillet :

Des mandats d'amener ont été émis pour l'arrestation des membres du comité exécutif des grévistes. Les détectives sont sur la piste des principaux meneurs de la grève.

On lit dans le *Courier des États-Unis* :

Tandis que la grève des chemins de fer touche à sa fin, ou du moins a perdu sa force d'impulsion sur tous les points principaux, la grève des mines en Pensylvanie prend des proportions inquiétantes. Non-seulement la population minière est plus nombreuse que celle des chemins de fer, mais elle est aussi plus rude, plus violente et moins accessible à la raison. Les dommages qu'elle peut causer ne sont pas moins considérables, et, dans certains cas, ils sont plus durables et plus irréparables. Une ligne de chemin de fer qui a été rompue, ou dont le matériel a été détruit, peut être promptement remise en bon état et rendue à la circulation ; mais une mine inondée est hors de service aussi longtemps qu'elle n'a pas été desséchée, et cela peut entraîner un très-long chômage. Ainsi, dans la mine *Diamond*, à Scranton, les eaux ont déjà atteint plus de quatre pieds de hauteur ; elle sera remplie en très-peu de jours si l'invasion n'est pas immédiatement arrêtée, et alors, il ne faudra pas moins de six mois pour la dessécher, avant de la remettre en exploitation.

De même les pompes d'épuisement sont arrêtées dans la plupart des mines de la région de Scranton et dans celles de Wilkesbarre. Dans certains endroits, des hommes qui essayaient de mettre les pompes en mouvement ont essuyé des coups de feu, des ponts ont été détruits, et des trains arrêtés sur les routes conduisant aux mines. En général, les grévistes sont montés à un diapason qui éloigne, quant à présent, toute idée de conciliation, et des événements très-sérieux peuvent survenir d'un moment à l'autre si les compagnies ne sont pas disposées à faire des concessions.

## ENFANTS GRÉVISTES

La manie des grèves s'est communiquée aux enfants qui travaillent dans les manufactures américaines. On télégraphie de New-York en date du 1er courant :

Vingt-cinq petits garçons employés à la manufacture de crayons de plomb de Hoboken, voyant tout le monde en grève, ont voulu eux aussi en essayer ; seulement, leurs pères et mères les ont convaincus par des arguments frappants qu'ils devaient retourner au plus tôt chez leurs patrons.

LES NOUVEAUX MINISTRES EN FRANCE



M. LE DUC DE CAZÈS, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



M. DE FOURTOU, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR



M. CAILLAUX, MINISTRE DES FINANCES



M. LE DUC DE BROGLIE, PRÉSIDENT DU CONSEIL ET GARDE DES Sceaux



M. BRUNET, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS



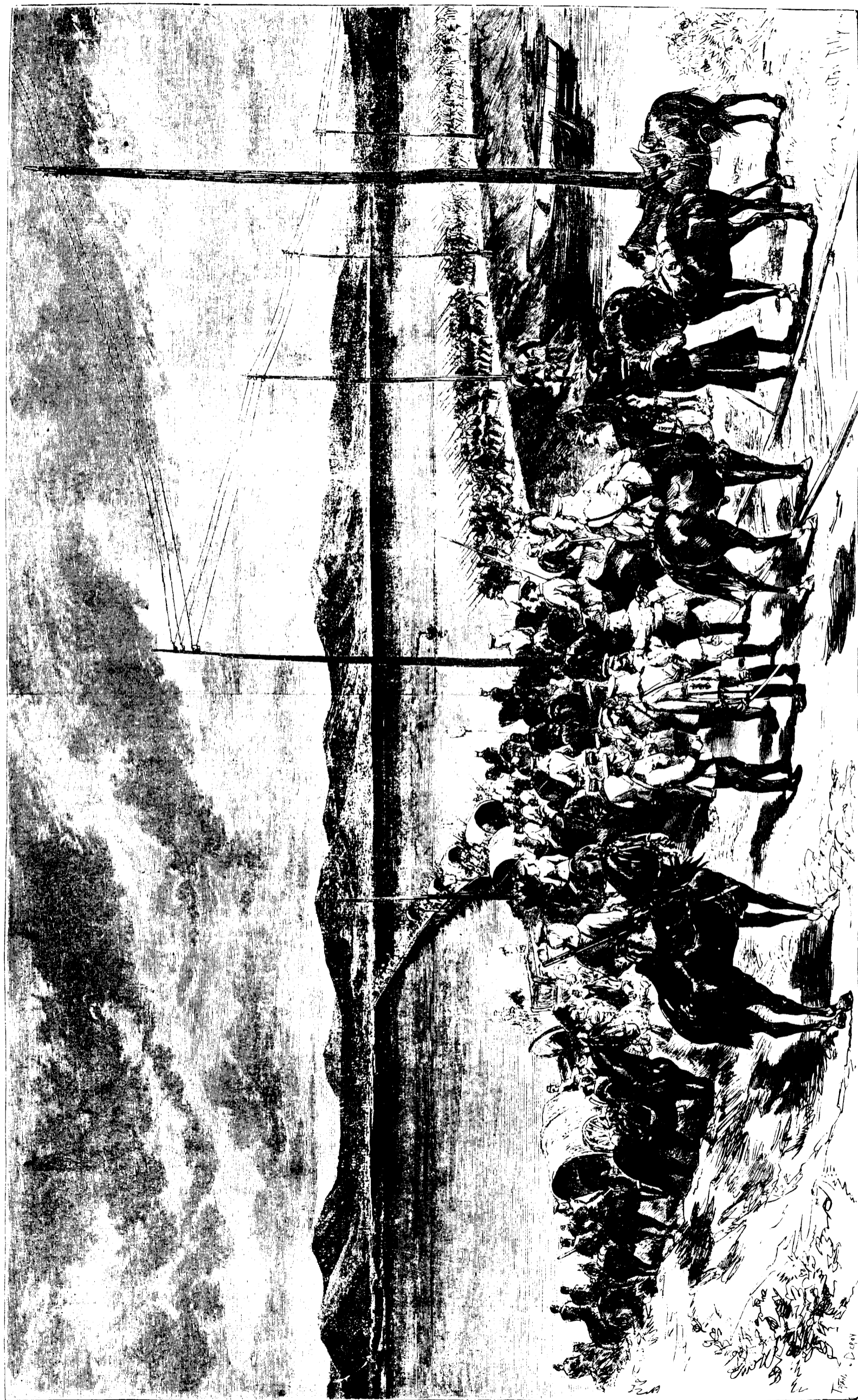
M. LE VICOMTE DE MEAUX, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE



M. PARIS, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS



M. LE GÉNÉRAL BERTHAUT, MINISTRE DE LA GUERRE



LA GUERRE D'ORIENT — LES RUSSES TRAVERSANT LE DANUBE



MONORIME

Extrait du *Figaro* :

Connaissiez-vous monsieur Naquet ? C'est vraiment un garçon coquet. C'est la boule d'un bilboquet. Sur une échine en bistouquet. Sa crinière a l'air d'un bosquet. Elle embaume comme un bouquet. Aussi gaillard qu'un bouffonnet. Sur le dos, il porte un paquet. Avec ses jambes de criquet. On pourrait jouer au croquet. Mais un jour, chez le maestroquet. Ou mons Naquet politiquait. Survint un certain froquet. Dit Carcassonne — un sobriquet — Qui, dégoûté de son coquet, Sur son gros nez de perroquet, Que Naquet a tort se piquait, Carrément battit le briquet. Et puis lui poucha son quinquet. Fallait voir comme il le brusquait ! Naquet, hurlant comme un roquet. De la porte ouvrit le loquet. Et courut, avec un boquet. Déposer sa plainte au parquet.

LES PAGES DE LOUIS XVI

ADHÉMAR DE ROCHENOIRE

(Suite)

Adhémar rentra aux Grandes-Ecuries, heureux, troublé jusqu'au fond de l'âme, mais ne comprenant rien à tout ce qui lui arrivait. Plus il réfléchissait, plus son esprit se perdait dans un dédale dont il ne pouvait sortir. Qu'il eût vu la reine très-malade, soignée par M. de Lanson, pas de doute possible, il ne pouvait récuser le témoignage de ses yeux. Que le lendemain, il eût vu Marie-Antoinette plus belle que jamais dans la Galerie des glaces, c'était un fait aussi certain ; elle avait donc été guérie avec une rapidité inexplicable, et maintenant on le chargeait d'aller prendre des nouvelles de la malade. Quelle malade ! Pourquoi tant de mystère ? Il ne ferma pas l'œil de toute la nuit, et cependant lorsque, le lendemain, Châteaubourg entra dans sa chambre pour savoir comment son ami se portait, il le trouva s'habillant avec soin et se disposant à sortir. Le médecin parut à son tour, il se récria, étonné que ses soins eussent si promptement triomphé du mal qu'il avait combattu, mais il commanda le repos le plus absolu.

"Sans mon traitement énergique, la diète la plus absolue et le lit que vous avez gardé — (les deux jeunes gens se regardèrent en souriant) — vous faisiez une dangereuse maladie. Je vous trouve bien, quoiqu'avec de la fièvre encore ; donc, ne sortez pas, usez largement de la potion que je vous ai ordonnée, et tout ira bien."

Le docteur n'avait pas tourné les talons qu'Adhémar prenait son chapeau et sortait.

"Venez-tu que je t'accompagne ?..." lui demanda Châteaubourg, assez intrigué.

"Non, merci, lui répondit Adhémar, et je te serai obligé de ne pas dire à nos camarades que je suis allé hier chez madame de Polignac.

— Il sera fait selon vos volontés, ô page mystérieux, à qui les duchesses et les reines s'intéressent. Mais si tu te figures que la chose ne sera pas connue, grande est ton erreur. On parlera de toi, et beaucoup, on jalouera ta bonne fortune ; te voilà passé à l'état d'énigme vivante. Gare ! Mais, Dieu merci, tu manies admirablement l'épée, tu possèdes sur le terrain, l'œil, la main, le sang-froid, et si tu as jamais besoin d'un second, le chevalier de Châteaubourg, monsieur le comte, ajouta-t-il en riant, est tout à fait à vos ordres."

Après un solide déjeuner qui eût épouvanté le docteur s'il en avait été témoin, midi étant sonné, Adhémar jugea l'heure convenable pour se présenter rue des Rossignols ; il en prit donc le chemin, s'assurant du regard qu'il n'était point suivi. Arrivé à la petite porte, il l'ouvrit et se glissa sans bruit dans le parterre mêlé de bocages qu'il avait traversés pendant la fameuse nuit. Il parait qu'il avait été aperçu, car, lorsqu'il entra dans le vestibule, il y trouva une personne qui l'attendait et qui l'accueillit par un grand salut. Cette personne était une femme grande, sèche, vêtue de noir et portant une décoration qui témoignait de sa qualité de chanoinesse. Elle n'avait point reçu en partage le don divin de la beauté, mais ses traits respiraient la bonté et la douceur, sans rien perdre de cette morgue hautaine, caractère constant alors de la noblesse d'outre-Rhin.

Après l'avoir saluée avec toute la grâce dont il était doué, Adhémar, se souvenant de ses instructions, en pur saxon demanda à la duègne comment se portait la malade.

La chanoinesse lui répondit dans la même langue, mais avec un accent viennois :

"Vous voudrez bien, monsieur, dire à la personne qui vous envoie, que la nuit n'a pas été très-bonne, mais que la matinée s'annonce bien."

Ces mots dits, la dame salua et le page se trouva congédié ; il franchit de nouveau la petite porte, se dirigea vers le château et arriva bientôt dans l'antichambre du logement qu'y occupait la gouvernante des enfants de France. Dès qu'il se fut nommé, l'huissier s'inclina avec cette humilité particulière à la haute valetaille, et lui annonça qu'il avait l'ordre de l'introduire toutes les fois qu'il se présenterait.

En conséquence, quelques minutes après, le page se trouvait en présence de madame Jules de Polignac, que bien à tort le ressentiment populaire confondait avec sa belle-soeur Diane ; car autant cette dernière avait d'avidité et d'intrigue, autant l'autre, l'amie de la reine, était douce, faible et bonne. Elle vint au-devant d'Adhémar,

le questionna vivement, et notre gentilhomme lui transmit textuellement le bulletin de la santé de la malade, tel qu'il l'avait reçu.

"Merci, comte, lui répondit gracieusement la noble dame, je vois avec plaisir que vous êtes remis de votre indisposition ; à demain donc, et comptez sur ma très-vive reconnaissance ; mais soyez discret."

— Décidément, se disait Rochemore en s'en allant, décidément, il y a une maladie, et il faut que mes yeux n'aient point vu ce qu'ils ont vu. Mais le mouchoir, d'où vient-il donc ? Il n'y a pas, que je sache, deux reines de France."

Enfin, pendant huit jours sans incident nouveau, Adhémar alla à la rue des Rossignols et reçut de la chanoinesse une brève réponse qu'il rapportait à madame Jules de Polignac. Un matin qu'il s'était présenté un peu de meilleure heure que de coutume à la petite maison, il ne rencontra personne dans l'antichambre, en attendant, il s'assit sur un banc du jardin faisant face à la mystérieuse demeure. Elle se développait en demi-cercle avec deux toutes petites ailes, et son toit se cachait derrière un rang de balustres surmonté, de distance en distance, par des statues représentant les douze mois de l'année. C'était mai et avril avec leurs fleurs, juin avec sa fenaison, juillet portant ses gerbes, août ses fruits, septembre ses raisins, puis venaient les mois frileux. Sur chaque fenêtre, un ciseau habile, d'une grâce affectée, avait sculpté des nichées de petits amours, se livrant à toutes sortes de plaisirs champêtre ; ils complétaient ainsi à ravir la décoration de ce charmant réduit. Pendant que, d'un œil distraît, il admirait cette architecture frivole mais gracieuse, il vit un rideau se soulever, et en pleine lumière une femme parut. Il n'y avait pas à s'y tromper. Adhémar n'était point la victime d'une illusion, c'était bien la reine, non Marie-Antoinette avec sa pompeuse coiffure, mais la fille de Marie-Thérèse en simples habits, ses longs cheveux épars. Involontairement, par un mouvement machinal de respect, il se leva ; aussitôt la mousseline tomba, et l'apparition s'évanouit. Au même instant, la grave chanoinesse, toujours avec l'insigne de sa qualité, parut sur le seuil de la porte, fit un salut, et dit au page qui se tenait devant elle, les yeux attachés à la fenêtre :

"La malade va un peu moins bien ; elle n'a pas dormi et paraît fort agitée."

Ces paroles prononcées, nouveau salut ; après quoi, plus troublé que jamais, Adhémar sortait du jardin. Près de la porte, dans la rue, il rencontra un jeune gentilhomme qui sembla un instant vouloir l'aborder ; mais, soit que celui-ci n'eût rien d'important à lui dire, soit que le page, fort pressé, passât trop vite, il le laissa continuer sa route. Adhémar remplit son message quotidien et reçut les gracieux remerciements de madame Jules de Polignac. En revenant aux Grandes-Ecuries, la tête en feu, il se disait :

"Côte que côte, je veux avoir le mot de la comédie que l'on me fait jouer, je ne sais pourquoi ; et pensant à l'apparition du matin, il murmurerait : Jamais je n'ai vu la reine si belle et si jeune."

Comme le moment où il rentrait était l'heure du dîner, il se rendit à la salle à manger. Les pages prenaient leur repas à des petites tables de six couvert très-confortablement servies ; chaque convive se trouvait déjà à son poste, lorsque Adhémar vint s'asseoir à côté de Châteaubourg qui lui dit, rapidement et à voix basse :

"Fais attention à ce qui va se passer."

Que signifiait cet avertissement ? Adhémar remarqua que l'on chuchotait à toutes les tables et que tous les regards à paupières baissées se tenaient fixés sur lui. Lorsque le dessert touchait à sa fin, un ancien, Lansac, au milieu d'un silence évidemment convenu, élevant la voix et s'adressant à un camarade à l'autre bout de l'immense salle, dit :

"Livry, veux-tu me faire raison et boire un verre de vin à la santé des rossignols ?"

Tous les jeunes fous qui avaient reçu le mot, burent en riant à la santé des rossignols. Quand le bruit des verres et des rires eut cessé, Livry, répondant à son interlocuteur, reprit :

"Pourrais-tu me dire, Lansac, ce qu'il y a de commun entre les pages de Sa Majesté

Et les oiseaux chanteurs du bocage amoureux ?

— Je ne le sais pas, moi, mais tu peux t'adresser au protégé des déesses, à Rochemore ; il te donnera certainement les explications que tu souhaites, car il fréquente les rossignols."

Adhémar, resté jusqu'alors immobile sur sa chaise, se leva ; il était très-pâle.

"Livry, s'écria-t-il, je vais te satisfaire. Dis, je te prie, à Lansac que si j'aime les rossignols, c'est qu'ils chantent et n'espionnent pas."

A peine ce dernier mot était-il tombé des lèvres frémissantes de Rochemore, que Lansac lui lançait son verre à la figure. Adhémar esquiva le projectile, et, au milieu du tumulte, reprenait d'un ton railleur :

"Saurais-tu, Livry, si la maison des Lansac est tombée en rotture ? Je le crains, car comment expliquer autrement cette violence de malotru ?

— Tu me rendras raison de cette insulte, hurla Lansac.

— Parfaitement. Châteaubourg, arrange cette affaire, fit Adhémar, en traversant lentement les groupes des pages s'écartant devant lui. — Lorsqu'il fut arrivé sur le seuil de la porte, se retournant, il cria à son ami : Châteaubourg, je vais t'attendre à la pièce d'eau de Neptune."

Il y était à peine depuis quelques instants, qu'il fut abordé par le cavalier qu'il avait dans la matinée rencontré rue des Rossignols. Il avait haute mine, le visage fatigué, les épaules

larges, la jambe nerveuse, et son costume était des plus élégants.

"C'est au comte de Rochemore que je m'adresse ? dit-il.

— Oui, monsieur ; mais à qui ai-je l'honneur de répondre ?

— Au baron de Blesheim.

— Très-bien, monsieur, je vous écoute.

— Comte, vous allez très-souvent rue des Rossignols, et on sait pourquoi les pages se dérangent.

— Il paraît que vous aussi vous y allez quelquefois, car je vous y ai rencontré ce matin. Mais, monsieur, j'y pense, seriez-vous de la Prévôté ? vous n'en portez point l'uniforme ; ou êtes-vous aux gages de monsieur le lieutenant de police ? en ce cas, passez votre chemin."

Cette supposition insultante fit monter la rougeur au front du baron.

Adhémar continua :

"Je n'ai aucune explication à vous donner ; en dehors du service du roi, je vais où je veux, je fais ce qui me convient."

— Monsieur, vous ne continuerez pas vos visites.

— Mais, en vérité, ceci a l'air d'une provocation. Comme vous êtes étranger, permettez-moi de vous apprendre qu'une provocation on une rencontre dans les jardins et parcs de Sa Majesté est punie de mort.

— Vous ne continuerez plus vos visites !

— Vous vous répétez, monsieur le baron, et vous devenez vraiment monotone ; passez votre chemin."

Le baron frappa du pied la terre et s'écria :

"Vous me rendrez raison de vos impertinences."

— Eh bien, vous vous trompez ; et si je refuse, ce n'est pas parce que vous êtes un spadassin, mais parce que l'on m'a dit de vous mille choses. On prétend que vous traînez le nom de vos ancêtres ; que, ruiné par vos folies, vous êtes devenu croupier des maisons de jeu et chercheur d'aventures qui vous permettraient de redorer votre blason flétri."

Le baron de Blesheim, exaspéré, leva la main, mais au même instant, Châteaubourg, qui arrivait, le saisit, le contient, et pendant que, bondissant de fureur, il cherchait à se dégager, Rochemore, qui avait porté la main à son épée, ôta son chapeau, salua le baron et dit à son ami :

"Viens, Châteaubourg ; s'il plait à monsieur d'aller à la Bastille, il ne faut pas le priver de ce plaisir."

Les deux camarades s'éloignèrent ; un instant Blesheim eut l'idée de se précipiter sur eux, mais la vue de deux gardiens du parc qui s'approchaient en longeant les charmilles, lui inspira une meilleure résolution ; il se contenta de tendre un poing menaçant et de dire :

"Méchant petit drôle, j'aurai ton sang."

"D'où diable te vient encore cette affaire, d'où sort ce Blesheim de malheur et que te vent-il ? demanda Châteaubourg à Rochemore.

— Ce qu'il me veut, ou plutôt ce qu'il veut de moi ? je ne puis pas te l'apprendre ; d'où il sort ? quelque tripot. ... Il y a dans sa provocation une chose que je voudrais bien savoir ; agit-il pour son compte ou pour le compte d'un autre... — Et comme Adhémar marchait le front baissé, son ami le suivit quelques pas en gardant, lui aussi, le silence.

— Eh bien, fit tout à coup Rochemore, et Lansac ?

— C'est pour demain à huit heures, à la Porte Saint-Antoine ; mais sur quel scorpion ou quel basilic a-t-il marché ce matin ? Lansac te fait une plaisanterie plus ou moins spirituelle, et au lieu de lui répondre sur le même ton, te voilà froidement colère, lui jetant à la tête les plus grossières injures. ...

— Tu connais cette noble phrase espagnole, fit Adhémar : "Ne touchez pas à la reine."

— Qu'y a-t-il de commun entre les Rossignols et Sa Majesté ?

— Lansac a touché à la reine. Ne m'en demande pas davantage.

— Pourvu que demain son épée ne touche pas ton sang.

— Si, demain, Lansac me tuait, tu prendrais dans ma chambre un coffret d'ébène dont je porte la clef suspendue sur ma poitrine, et tu la remettrais sans l'ouvrir à madame Jules de Polignac. Tu me le promets ?

— Je te le jure. ... Vraiment, tu me fais peur, beau protégé des duchesses et des reines ; si nous vivions du temps du cardinal Richelieu, je ne donnerais pas un blanc de ta vie.

— Faut-il que je le dise aussi à toi, Châteaubourg : "Ne touchez pas à la reine," elle est sacrée ? Laisse-moi, j'ai besoin d'être seul."

Son ami le quitta. Adhémar promena ses pensées sur son existence passée, sur le jour présent ; il interrogea son cœur, et, en songeant aux dangers du lendemain, il se dit : il vaut mieux que cela arrive à moi qu'à un autre, je suis orphelin, et si le malheur me frappe, eh bien... peut-être dans la petite maison, on m'accordera un regret, et, en tout cas, je serai tombé comme doit tomber un Rochemore, fidèle à la parole donnée à une femme.

Le lendemain, un peu avant l'heure convenue, Adhémar avec Châteaubourg et un autre de ses amis se promenaient à la porte Saint-Antoine, riant avec les laitières et les jardinières qui approchaient à Versailles du lait et de la salade. Mais bientôt parut Lansac accompagné de Livry et d'un autre page. Ils s'abandonnèrent avec beaucoup de façons courtoises, et, pour n'être pas remarqués, ils se hâtèrent de gagner un lieu à l'écart.

— Nous vous demandons pardon d'être un peu en retard, dit Livry, mais nous avons été dérangés par la visite d'un exempt de la Prévôté

qui voulait parler à Lansac. Heureusement il ne trouvait pas dans sa chambre, nous avons pu le dérober à une visite inquiétante pour sa liberté, et nous voici à vos ordres."

Le terrain du combat fut bien vite trouvé, les épées mesurées, les adversaires mis en présence, et le fatal mot : "Allez, messieurs" fut crié les fers. Parmi les pages, on regardait Lansac comme le plus fort tireur. Cependant un vieux prévôt, quelque temps auparavant, avait dit en voyant le jeu serré de Rochemore : "Voilà celui de vous tous, messieurs, qui serait le plus redoutable sur le terrain." En effet, il se montra calme, attentif à sa garde, suivant évidemment un parti pris, se contentant de se bien couvrir, rompant au besoin, fouettant l'épée de son adversaire, laissant sa furie et parant ses coups sans riposter. Un vieux duelliste n'eût pas mieux plus habilement le combat. Enfin, lorsqu'il sentit que le jarret et le poignet de Lansac commençaient à être fatigués, changeant ses gardes et sa mesure, il l'attaqua vivement, et d'un mouvement rapide enlaçant son épée, il la lui arracha de la main. Lansac furieux se précipita pour la ramasser, mais elle était déjà sous le pied d'Adhémar.

"Monsieur le chevalier, dit-il, nous recommencerons si vous le désirez, mais ce ne sera pas avant que je ne vous aie assuré que je regrette les paroles que j'ai prononcées hier. A présent, monsieur, voici votre épée."

Lansac exaspéré voulait reprendre le combat, mais ses témoins s'y opposèrent et déclarèrent l'honneur satisfait. Ils eurent de la peine à faire entendre raison à leur ami ; cependant ils triomphèrent de sa résistance, et, au bout de quelques minutes, il tendit sa main à son adversaire, et les six amis, bras dessus bras dessous, rentrèrent à Versailles.

"Ne te préoccupe pas trop de ton exempt de la Prévôté, dit en riant Rochemore à Lansac, je crois pouvoir t'en débarrasser. Tiens-toi seulement caché jusqu'à une heure."

Content, heureux d'avoir mené à si bonne fin une désagréable affaire, mais éprouvant une vague inquiétude dont il ne pouvait se rendre compte, quelques heures après, Adhémar, après avoir, par des allées et venues, dépit, autant qu'il lui était possible, les personnes qui eussent tenté de le suivre, se glissa dans la petite rue des Rossignols. En entrant, il regarda la fenêtre où une si charmante vision, la veille, s'était montrée, mais les rideaux restèrent baissés, et la chanoinesse venant à sa rencontre avec un pas plus pressé et moins de cérémonial que de coutume, lui dit : "La malade a éprouvé une crise cette nuit ; elle repose à présent, mais j'ai quelque crainte pour ce soir." Là-dessus, elle fit son fameux salut et entra en trahissant sur ses hautes mules, ce qui eût amené le sourire sur les lèvres du page, s'il n'eût été profondément attristé par la nouvelle qu'il venait de recevoir.

Tout en courant vers le château, il se demandait, sans se donner à lui-même une réponse satisfaisante, quel intérêt il pouvait porter à une malade qu'il n'avait vue ou cru voir qu'une fois, si tant est qu'elle existât, mais tout en se riant lui-même, il ne cessait point de hâter le pas, et bientôt il se trouva en présence de madame Jules de Polignac.

Avant qu'il eût prononcé un seul mot, la charmante femme lui dit :

"Vous nous avez fait une belle peur ! Fi, monsieur ! Comment n'avez-vous point compris que vous ne deviez pas répondre aux sottises de M. de Lansac ? Enfin, tout s'est bien passé, je vous en félicite, mais la reine est fort irritée contre votre adversaire."

— M. de Lansac n'est plus mon adversaire, madame, c'est mon camarade, et je vous supplie de faire qu'il ne soit pas inquiété. Une poursuite contre lui serait pour moi un déshonneur ! J'ose donc solliciter toute votre bienveillance ; s'il était arrêté, je devrais l'être aussi.

— Votre générosité est de la sagesse ; rassurez M. de Lansac : dans une heure, la prévôté aura reçu contre-ordre.

— Merci, madame.

— Et comment va-t-on ?

— La malade a éprouvé une crise ; mais ce matin elle repose.

— C'est désolant, et que la reine va être inquiète. ... A propos, elle désire vous voir, elle veut vous gonder ; venez ce soir, et si vous voulez obtenir votre pardon, allez auparavant rue des Rossignols, vous nous en rapporterez des nouvelles toutes fraîches et meilleures sans doute. Faites cela, vous serez bien aimable.

— J'obéirai, madame.

— A ce soir, monsieur."

A huit heures, Adhémar se dirigeait donc vers la petite maison ; la nuit était fort sombre, et il aurait dépassé la porte s'il n'eût reconnu dans les ténèbres un gros murier qui en marquait pour ainsi dire l'entrée. Il cherchait la serrure, lorsqu'il fut violemment heurté par un homme sortant brusquement de derrière l'arbre. Le choc avait été si rude qu'il faillit être renversé, mais voyant scintiller une épée, il tira la sienne, et aussitôt les lames se choquèrent. Malheureusement, pour aller en soirée, le page n'avait pris qu'une de ces petites brettes à poignée en acier diamanté et à fourreau en peau blanche qui n'était pas réellement des armes de combat ; aussi à peine en garde, reçut-il dans la poitrine la lame de son adversaire qui le transperça. Il tomba en poussant un grand cri.

A huit jours de là, comme s'il sortait d'un long rêve, Adhémar ouvrit les yeux et rentra en possession de la vie ; il promena autour de lui des regards incertains. A son chevet, se tenait une religieuse lisant un livre de prières, c'est ce qui le frappa d'abord ; puis il examina la chambre, elle était charmante ; par une grande fe-

netre ouverte entraient la lumière, le parfum des fleurs, la senteur de la verdure et le chant des oiseaux. — Oh était-il ? et comment se trouvait-il là ? Il essaya de faire appel à ses souvenirs, mais il ne le put tant il sentait sa tête vide et son corps faible. — Se tournant alors vers la religieuse, il murmura : « Ma sœur. » Ce simple mot épuisa ses forces, tout devint confus autour de lui ; cependant les objets extérieurs le frappaient, mais d'une façon flottante ; on aurait dit des ombres passant ou posant devant lui ; une chose l'émut pourtant, il lui sembla voir la chanoinesse entrer à bas bruit, parler à la religieuse qui s'était levée, puis faire un signe de croix. Alors il voulut parler, y parvint-il ? En tout cas, ses yeux se voilèrent, et il retomba dans une inerte somnolence sans savoir si on lui avait répondu.

Adhémair passa douze heures dans un état d'insensibilité presque complète, mais enfin il en sortit, et comme la veille, la première chose qui frappa sa vue, fut la religieuse allant et venant dans la chambre, et sur une lampe à esprit de vin préparant un breuvage.

« Ma sœur, dit-il d'une voix si éteinte qu'à peine s'entendait-il lui-même ; ma sœur, où suis-je ? »

La religieuse vint précipitamment à lui, et le doigt levé sur ses lèvres, lui dit : Monsieur le comte, chez des amis ; mais silence, le médecin a défendu que vous parliez.

« Ah ! j'ai donc été malade !... Puis, portant la main à sa poitrine et sentant les bandages dont elle était enserrée : je me souviens, » ajouta-t-il.

Quelques instants après, la chanoinesse ouvrit discrètement la porte, écouta la religieuse qui lui parla à voix basse, et s'approchant du malade qui suivait ses mouvements du regard, elle lui dit en allemand :

« Le Seigneur est avec nous, monsieur, vous êtes sauvé, mais vous nous avez fait bien peur. Laissez-moi vous quitter : car j'ai reçu l'ordre d'annoncer au château les moindres progrès de votre guérison. Je reviendrai bientôt, ne vous tourmentez pas, ne vous inquiétez pas, et si vous me promettez d'être bien sage, de m'écouter, de ne pas me questionner, de ne point me répondre, je vous apprendrai ce qu'il m'est permis de vous apprendre, comment vous êtes ici. — Oh, ici ? — Ma vue ne vous le dit-elle pas ? Rue des Rossignols. »

La chanoinesse disparut ; la religieuse fit prendre au blessé une petite tasse de bouillon.

« Est-ce bon ? fit-elle en souriant ; répondez-moi par signe ; oui ; allons, tout va bien, c'est mademoiselle la comtesse qui sera contente. — Quelle comtesse ? — Silence, monsieur, il faut être obéissant. »

La chanoinesse rentra et resta seule avec le blessé, et après s'être assise à son chevet, elle commença son récit.

« Le soir où le malheur est arrivé, j'étais prévenue que vous deviez venir prendre des nouvelles. Je vous attendais donc, lorsque j'entendis retentir un grand cri de douleur. Il venait de la rue, et, pour des raisons que vous saurez plus tard, je pensai que vous étiez tombé dans un guet-apens. Je ne suis pas peureuse ; j'appelai le jardinier et ensemble nous courûmes vers la petite porte. Nous ne l'aurions peut-être pas ouverte si nous n'eussions entendu gémir un mourant. Nous vous trouvâmes étendu à terre, le jardinier vous prit, vous emporta dans ses bras, et quand les flambeaux de l'antichambre nous permirent de vous voir, dans quel état, grand Dieu ! inondé de sang, plus pâle que la mort et prêt à rendre le dernier soupir. Aussitôt un exprès fut envoyé au château, malgré la consigne qui nous était donnée de ne jamais employer d'autres messagers que vous, et, une demi-heure après, accourait le chirurgien et de la reine. Il déclara qu'il était impossible de vous transporter et nous vous établîmes dans ce petit pavillon au fond du jardin. Pendant cinq ou six jours nous avons eu bien peu d'espoir de vous sauver. Ah ! que mademoiselle la comtesse a versé de larmes !

« Quelle comtesse ? » murmura le blessé, avec la fièvre dans les yeux.

La chanoinesse se mordit les lèvres comme si elle se reprochait une imprudence, et reprit : « Il ne m'appartient pas de vous la faire connaître... Monsieur, continua-t-elle en baissant les yeux et d'une voix fort émue, je vous prie de ne me répondre que par des signes. — Avez-vous vu votre assassin ? Non. Le connaissez-vous, le soupçonnez-vous ?

« Oui. — Vous dites oui... Ah ! mon Dieu Sauveteur ! — Et des pleurs silencieux coulèrent le long des joues de la pauvre dame.

« Vous vous intéressez à lui ? » fit Adhémair étonné.

La chanoinesse se laissa couler sur ses genoux et étouffant ses sanglots dans la courte-pointe du lit, murmura : « C'est mon frère... »

« Je ne le nommerai pas. »

La chanoinesse prit doucement la main du blessé et la porta à ses lèvres.

Pendant que cette scène avait lieu, il s'en passait une autre d'un tout autre caractère aux Grandes Ecuries. Durant une journée ou deux, l'absence d'Adhémair ne fit point jaser les pages, et, comme il était en congé du roi, ses supérieurs ne s'en inquièrent pas ; mais les jours succédant aux jours, la disparition de Rochehoire répandit une alarme générale. Châteaubourg, sachant que dans l'existence de son ami il y avait un coin mystérieux où il ne voulait pas que l'on pénétrât, ne souffrait mot ; de Lansac vint le trouver :

« Châteaubourg, lui dit-il, depuis ma rencontre avec Rochehoire, nul ne l'a vu ; que lui

est-il arrivé, le sais-tu ? Non. Eh bien, je veux le savoir, moi, parce que je lui dois la vie, que je l'aime, et quand je devrais bouleverser Versailles, je le saurai, et je puis compter sur l'aide de tous nos camarades... Nous allons nous mettre en campagne ; toi qui es l'ami de cœur d'Adhémair, voyons, peux-tu nous fournir quelques renseignements : faut-il fouiller la rue des Rossignols ?

« Garde-to-en bien, Lansac ! Il y a là, j'en suis sûr, quoiqu'il ne m'ait rien dit, des choses qui doivent rester cachées. Là, je l'ai toujours pensé, il n'allait que par ordre. Non, ce n'est point rue des Rossignols qu'il nous est permis de chercher.

« Avait-il des ennemis ? — Aucun que je sache. »

« A peine venait-il de prononcer ces mots, que se frappant le front :

« Attends, attends, je tiens le bout d'une piste. »

Et il raconta la scène qui avait eu lieu près du bassin de Neptune entre Adhémair et le baron de Blesheim.

« Eh ! mille tonnerres ! Tu savais cela ; et, depuis huit jours, tu restes tranquille ! Allons, en route ! Mais, entendons-nous ; tu es le plus cher ami de Rochehoire, c'est vrai, mais à moi il m'a donné la vie, il m'a fait des excuses que je ne méritais pas ; donc, s'il y a danger, je passe le premier. »

« Point du tout, point du tout ! s'écria Châteaubourg.

« Tu ne veux pas me céder de bonne amitié ? — Non ! mille fois non ! — Eh ! bien, c'est comme ton ancien que je te parle : je ne te prie plus, je t'ordonne. — Nous verrons, nous verrons. — Voyons, battons le pavé, cherchons notre Blesheim ; si nous ne le trouvons pas dans quelque jeu de paume, dans quelque salle d'armes, bien sûr, ce soir, nous le rencontrerons en un certain tripot où il m'a volé pas mal de pistoles. »

A. GENEVAY

(La fin au prochain numéro.)

A COUTEAUX TIRÉS

On lit dans le *Figaro* :

Il n'y a pas d'autre expression pour rendre avec exactitude la situation respective de la majorité républicaine et du maréchal de MacMahon, président de la République, que de dire qu'ils en sont à couteaux tirés. Il ne reste plus qu'à frapper ; on s'y prépare ; et, à la façon dont la lutte est engagée, il serait péril de se promettre paix, trêve ou transaction : il faut un vainqueur et un vaincu. Il y en aura un. Si c'est le maréchal qui succombe devant le scrutin, vous aurez la Convention et la Commune ; si c'est la majorité républicaine, vous aurez l'ordre et la sécurité.

Pendant sept années, on a eu une illusion : on croyait à une République modérée. M. Thiers avait tiré l'horoscope de cette forme de gouvernement, et il avait dit : La République sera modérée, ou elle ne sera pas. Cet aphorisme est allé trouver, au pays des vieilles lunes, les autres apophtegmes de ce grand architecte, qui bâtît avec du vent. Aujourd'hui, on sait encore une fois par expérience que la République modérée est un rêve, et qu'il n'y a de pires républicains violents que les modérés.

Il y en avait dans le nombre qui paraissaient autant de Sainte-Nitouche. Ils abomaient la Commune et ses crimes ; ils battaient des mains à M. Thiers, traitant M. Gambetta de fou furieux ; et ils voulaient faire un essai loyal, sous la direction et la sauvegarde du Maréchal. Aujourd'hui, ces loyaux essayeurs font campagne avec M. Naquet, et suivent M. Thiers et M. Gambetta, lesquels marchent bras dessus bras dessous à la conquête de la présidence de la République. Il reste à peine deux soupis à M. Thiers. Nous aimons à croire que le dernier sera pour Dieu ; mais l'avant dernier appartient à la révolution, qui est la Gabrielle de ce vertigalant de l'anarchie.

Ainsi, c'est bien entendu, car la chose a été hurlée à la tribune et trépiquée sur les bancs de la Chambre des députés : si la majorité républicaine revient, tout est fini. Le Maréchal sera chassé, les ministres passeront en police correctionnelle, et les députés conservateurs, orléanistes, légitimistes, impérialistes, seront invalidés systématiquement, du premier jusqu'au dernier, nul n'ayant le droit de se dire élu du peuple, s'il n'est proclamé dans les cabarets. C'est pour cela que le septembriste M. Ferry, célèbre par le pain de sciure de bois dont il nourrit les Parisiens, a proclamé le droit des cabaretiers à une inviolabilité professionnelle, et placé le comptoir d'étain au-dessus de la société.

Et quels sont les griels élevés contre le Maréchal par la majorité républicaine ? Il y en a deux principaux : l'un, relevant, comme un crime déjà commis, la demande de dissolution adressée au Sénat ; l'autre, considérant comme un crime mérité le choix des candidats, résolu par le gouvernement, c'est-à-dire le rétablissement des candidatures officielles.

Tout le monde sait que, dans la loi constitutionnelle du 25 février 1875, il y a un article 5 autorisant le président de la République à dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration légale de son mandat, sur l'avis conforme du Sénat. Eh bien ! la majorité républicaine a accusé le Maréchal de violer la doctrine parlementaire et ses ministres d'être autant de Poli-

gnacs, parce qu'ils usent du droit que cet article 5 leur donne.

Et quels sont les jansénistes qui défendent, avec cette violente subtilité, l'inviolabilité des majorités parlementaires, contre des textes formels de la Constitution qui donnent au Sénat et au Maréchal le droit d'en prononcer la dissolution et de les renvoyer devant les électeurs ? Ce sont des casuistes qui, comme M. Louis Blanc, mirent à la porte, à coups de crosse, la majorité du 24 février 1848, ou qui, comme M. Ferry, mirent à la porte la majorité du 4 septembre 1870.

Ceux qui chassent les assemblées, au nom de l'émeute, ne souffrent pas qu'on les soumette à la réélection, au nom de la loi ! Ceux qui recourent au crime, n'admettent pas qu'on recoure à la Constitution et à la légalité !

Et ce qui confondrait la raison humaine, si les passions qu'exalte la sénilité laissaient quelque place à l'étonnement, c'est que M. Thiers, chassé deux fois de son siège de député par l'émeute, chassé au 24 février, chassé au 4 septembre, fasse cause commune avec ces républicains, et ne leur dise pas : « Mais, messieurs, le maréchal de MacMahon est bien plus modéré, agit bien plus légalement que vous, car il se borne, selon son droit, à vous renvoyer devant vos électeurs, et, si vous êtes chassés, ce ne sera pas par lui, mais par la France ! »

Le second grief est, s'il se peut, plus tristement bouffon encore. On reproche au Maréchal l'intention qu'on lui sait d'appuyer les conservateurs et de combattre les candidats révolutionnaires, c'est-à-dire d'avoir et de patronner des candidats au nom du gouvernement.

Et quels sont ceux qui lui adressent ce reproche ? ce sont ceux qui, en 1848 et en 1871, autorisèrent partout les préfets et les sous-préfets à se porter candidats aux élections, dans leur propre département. M. Louis Blanc, membre de ce gouvernement de 1848 qui menaça, dans un bulletin officiel, de jeter à la Seine les députés qui ne lui plairaient pas, trouve scandaleux que le Maréchal porte de l'intérêt à telles ou telles candidatures ! M. Gambetta, qui défendit aux électeurs, dans un décret célèbre, de porter leurs suffrages sur aucun des hommes ayant servi l'Empire, menace le maréchal de le chasser et ses ministres d'être déferés à la police correctionnelle, s'ils se permettent de souhaiter le succès des conservateurs et l'échec des démagogues !

Voilà les paroles de démençe qui ont retenti, pendant trois jours, à la tribune de la Chambre des députés, et les républicains demandent pourquoi on les envoie devant les électeurs ? Au fait, ils ont raison ; ce n'est pas là qu'il fallait les envoyer, leurs cervelles demandaient une autre destination !

MAUPRAT.

ENCORE UN TERRIBLE EXEMPLE

La presse, d'une année à l'autre, ne cesse pas d'enregistrer de douloureux accidents causés par l'usage immodéré des boissons enivrantes. Combien de familles où régnaient naguère la paix, l'aisance et le bonheur, qui sont aujourd'hui plongées dans la plus profonde misère, et en proie à des scènes domestiques des plus disgracieuses, souvent des plus dangereuses pour la vie des membres de ces familles ! Combien de jeunes gens, au seuil de la vie, ayant devant eux le plus brillant avenir, pouvant compter sur les plus enviables succès, ont tout perdu et sont tombés au dernier échelon de la dégradation sociale. Partout, dans tous les lieux, dans tous les pays, dans toutes les classes de la société, le vice affreux de l'intempérance a fait de nombreuses victimes et causé plus de ravages que les épidémies les plus terribles. C'est un vice qui dégrade au dernier point l'homme doué de l'intelligence, et le met plus bas que la brute.

L'ivrogne est non-seulement son propre assassin, mais que trop souvent, hélas ! après avoir tué le bonheur domestique, il tue froidement ceux que la providence lui avait donné mission de protéger et de défendre. Combien de meurtres ont été perpétrés par des ivrognes pendant les moments où ils étaient plongés dans l'ivresse ! Les exemples sont malheureusement que trop nombreux.

Nous trouvons, dans un journal de l'ouest des Etats-Unis, le récit d'une de ces scènes épouvantables où le principal rôle, rôle hideux, est joué par une de ces brutes à face humaine.

Dans une petite ville du Texas, vivait dans la plus abjecte des misères, une famille composée du père, de la mère et de deux jeunes petits enfants. Le père, adonné à la boisson depuis de longues années, faisait souffrir sa famille du plus stricte nécessaire. Souvent il arrivait que la pauvre mère n'avait pas une bouchée à donner à ses enfants qui lui demandaient du pain. Trop souvent, hélas ! elle avait reçu de rudes coups de son mari lorsqu'elle avait osé lui faire des remontrances sur sa conduite ignoble, et qui causait le malheur de toute sa famille.

Un soir, il y a un mois environ, elle attendait en pleurant silencieusement le retour de son mari, parti depuis la veille. Elle pressentait bien que cette absence si prolongée devait avoir pour cause une de ces orgies d'ivrognes. En effet, dans le cours de la soirée, le mari, pouvant à peine se soutenir, tomba plutôt qu'il n'entra dans sa maison. Le bruit de sa chute éveilla ses enfants, assoupis plus par la faiblesse causée par le manque de nourriture que par le besoin de sommeil. Effrayés, ces petits êtres laissèrent échapper des cris. Le père dénaturé, irrité de ces cris, saisit l'un d'eux par les jambes, et le

brandissant en l'air, il allait lui frapper la tête contre le mur lorsque sa femme le lui arracha des mains. Furieux, il s'élança sur elle et l'étendit à ses pieds d'un vigoureux coup de poing donné en pleine figure. Il essaya alors de lui arracher son enfant, mais la malheureuse mère, presque inanimée, pressait avec une force fébrile son cher trésor dans ses bras.

De plus en plus irrité de cette résistance inouïe, il saisit un couteau et, le monstre, il commença à lui couper les bras afin de lui faire lâcher prise. La douleur la ramena, et constatant une fois de plus la cruauté affreuse de son mari, elle laissa échapper des cris de douleur et d'épouvante. L'ivrogne brutal, au lieu de s'attendrir à l'aspect de tant de courage et de tant de tendresse maternelle, n'en devint que plus féroce. Après avoir torturé la malheureuse pendant près d'une heure, et voyant qu'il ne réussissait pas, il lui asséna un coup de pied sur la figure et la laissa pour morte sur le carreau. Alors il lui arracha son enfant presque inanimé, et chancelant, il alla lui briser le crâne sur le mur. En jaillissant, le sang inonda la figure du monstre et des morceaux de cervelle roulerent sur ses habits. Ce père doublement meurtrier jeta à terre les restes inanimés de son enfant, et, comme un animal féroce après le carnage, il alla dormir sur ses atrocités. Quelques heures après cette scène un voisin, par pur hasard, entra dans la maison et recula d'horreur en voyant le spectacle qui s'offrait à ses yeux. Il en donna avis de suite à la police, et l'ivrogne meurtrier fut écorché à l'instant. Son épouse est morte quelques heures après, sans avoir recouvert l'usage de ses sens.

LE GÉNÉRAL LADMIRAULT

Le nom du général de Ladmirault est trop connu pour que nous tracions ici, par le menu, sa biographie. Sa réputation de bravoure est universelle. A la bataille de Solferino, conduisant lui-même les soldats de la 2e division, qui viennent d'attendre les premiers retranchements de l'ennemi, il a l'épaule fracturée par une balle.

Il est porté à l'ambulance, mais à peine est-il pansé, qu'il revient dans les lignes. Ne pouvant se tenir à cheval, le général s'avance à pied ; près de lui se trouve le commandant Leroy, son sous-chef d'état-major. Le général s'appuie en marchant contre le cheval du commandant. L'action est très-meurtrière ; le général donne ordre à quatre bataillons de réserve de se lancer sur l'ennemi. Celui-ci est mis en déroute, lorsqu'une seconde balle atteint M. Ladmirault à l'aîne droite, et, traversant le bas ventre, va se loger dans la cuisse gauche. — « Ce n'est rien, » dit-il en se redressant tout à coup, et il continue à marcher et à suivre du regard les soldats victorieux.

Ce n'est qu'après avoir perdu beaucoup de sang que le général, prêt à s'évanouir, se fit emporter du champ de bataille.

Qui croirait que cet homme si brave au feu ait toujours été d'une timidité extrême auprès des femmes ?... Il y a quelques années, il se trouvait dans une soirée officielle, et il racontait un épisode de ses expéditions militaires à quelques invités groupés autour de lui. Soudain, ceux-ci le voient balbutier, rougir. Il venait d'apercevoir Mme de la P..., qui s'était approchée du cercle des auditeurs.

« Que voulez-vous ? dit-il, un instant après à un de ses amis, les femmes me désarçonnent ! Le général Ladmirault adore les enfants. C'est au point que, se promenant incognito dans nos jardins publics, il lui arrive, bien des fois, de saisir dans ses bras le premier bambin venu, de l'embrasser et de le gorger de friandises.

Les moutards, qui ont, avant toutes les autres, la reconnaissance de l'estomac, finissent par le connaître et s'empresent autour de lui — ce dont ne se plaignent pas les marchandes de gâteaux et de jouets.

Me permettra-t-on encore quelques souvenirs à propos de ce chef remarquable ?

Le maréchal Soult disait un jour à Louis-Philippe, qui admirait la tenue martiale des tirailleurs : « Sire, ce n'est pas un bataillon, c'est trente bataillons comme celui-là que je voudrais voir à votre Majesté. » Ce bataillon modèle était commandé par le commandant Ladmirault, ancien capitaine de zouaves. Il prit part à l'expédition du col de Mousaïa. C'est dans ce bataillon que commencèrent les premiers exercices de gymnastique, que l'on courut au pas gymnastique, qu'on institua une école de tir théorique et pratique, et qu'on fit l'exercice de la baïonnette.

Quand, en 1840, la guerre parut devenir imminente, le duc d'Orléans fut chargé d'organiser dix bataillons de chasseurs à pied.

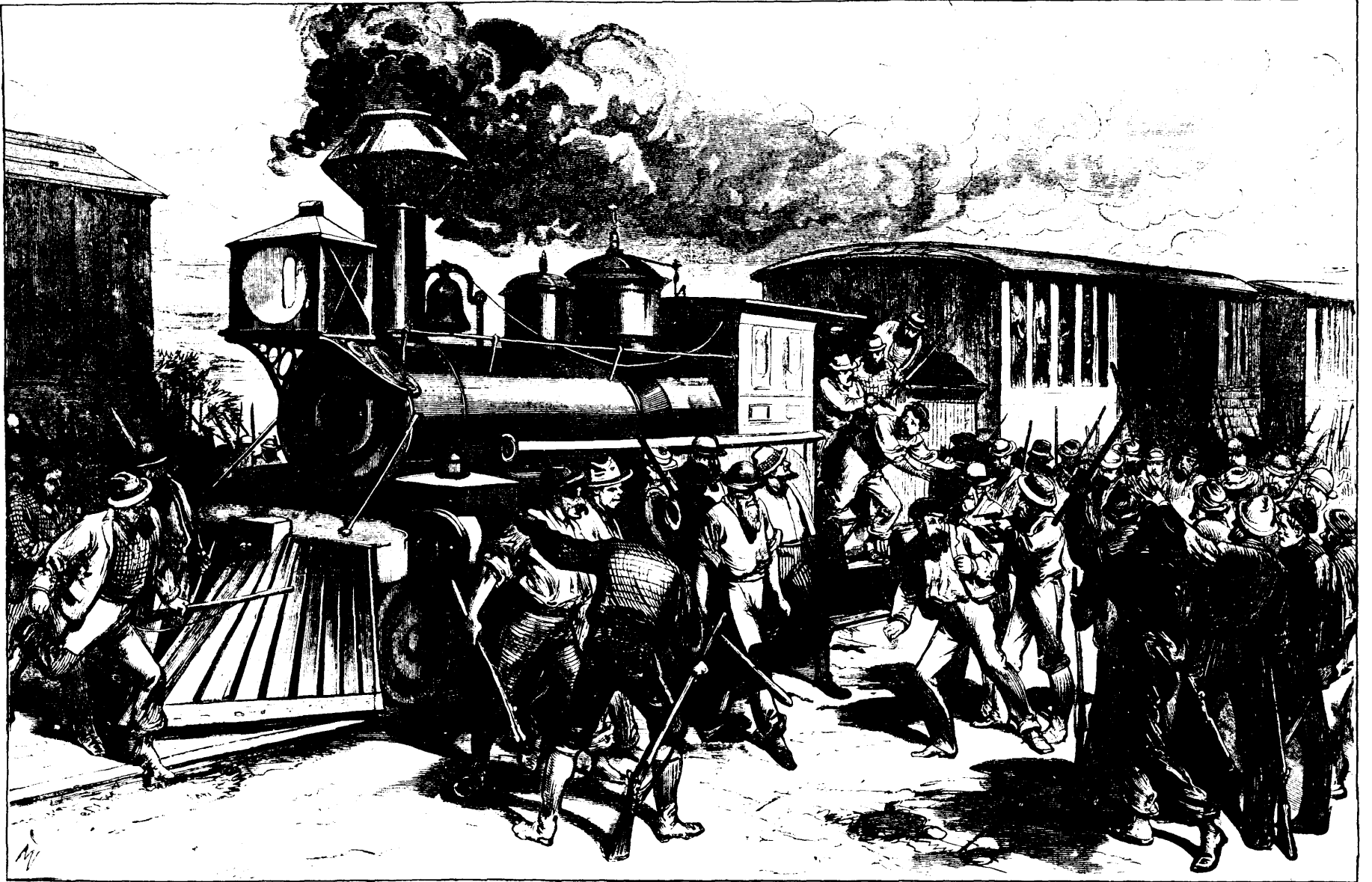
M. Ladmirault conserva le commandement du 1er bataillon. M. de MacMahon, alors capitaine d'état-major, fut mis à la tête du 10e bataillon.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Australie et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, repaires de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintées sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

EMEUTES DES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER AMÉRICAINS



LA GRÈVE DANS LA VIRGINIE - LES GRÉVISTES FORCANT LES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER A ABANDONNER LES CONVOIS



LA GRÈVE SUR LE CHEMIN DE FER DE BALTIMORE ET OHIO - LA MILICE DE BALTIMORE FAIT FEU SUR LES ÉMEUTIERS



REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Londres, 30.—Une dépêche de Constantinople, en date de vendredi 27 juillet, dit que les Turcs ont perdu huit mille hommes à Karabunar, tant en tués qu'en blessés.

On affirme aujourd'hui de la façon la plus positive, que lorsque les Russes atteindront Andrinople, le Sultan et ses officiers se retireront à Broussa. Cette nouvelle est basée sur un rapport officiel d'Osman Pacha.

Les Russes ont occupé Loratz, mais un corps d'armée turc venant de Plevna a repris cette position. Une dépêche de Shumla dit que l'engagement a duré six heures.

Cettinge, 30.—Le bombardement de Niesic continue. Les Monténégrins sont victorieux.

Londres, 30.—Des réquisitions ont été adressées aux compagnies de chemins de fer pour le transport en Russie de 6,000 prisonniers de guerre casernés à Bucharest.

Depuis deux jours sept cent vingt prisonniers sont arrivés sur la rive nord du Danube.

Le parlement serbe a été dissout; l'agitacion est immense. Diverses dépêches parlent des préparatifs militaires de la Serbie.

Bucharest, 31.—Les Russes ont attaqué Plevna de nouveau. La bataille a duré pendant toutes les journées de samedi et de dimanche. D'après les derniers rapports, les Russes gagnant le terrain.

Constantinople, 31.—On dit qu'un grand nombre de résidents européens quittent la ville.

Bucharest, 31.—Une dépêche de Sistova dit qu'un engagement important a eu lieu dimanche près de Rustchuk, entre le Czarowitch et Ahmed Eyoub-Pacha. On dit que l'armée russe a été défaite avec la perte de trente canons, dix drapeaux et cinq mille prisonniers.

Les Turcs ont été victorieux dans les batailles de Yeni-Saghra et de Plevna et les Russes retraitent du côté des Balkans, poursuivis par Suliman Pacha.

Londres, 1er.—Un correspondant de Vienne dit que la position des Russes, sur le versant sud des Balkans, est des plus graves; ils sont menacés des quatre côtés à la fois.

Vienne, 1er.—On dit que l'armée du Czarowitch retraite du côté d'Yantrec.

Vienne, 1er.—Le conseil des ministres, présidé par l'empereur, a décidé de mobiliser trois corps d'armée qui seront échelonnés le long de la frontière de la Dalmatie, de la Croatie et de la D'Esclavonie. Le soin de décider quand cette mesure devrait être mise en force a été laissé au comte Andrassy. Ce n'est pas l'expédition de deux ou trois corps d'armée qui donne de l'importance à cette résolution, mais bien le fait que l'Autriche abandonne son attitude passive pour une neutralité armée. De 23 à 24 millions de florins devront être levés pour cette mobilisation. Il est probable que le gouvernement s'adressera pour cet emprunt aux Rothschilds ou à la banque de Vienne.

Pera, 1er.—Osman Pacha annonce une grande victoire remportée par les Turcs. L'ennemi a été complètement mis en déroute, après deux jours d'un combat acharné, laissant sur le champ de bataille 8,000 morts et 6,000 blessés. Les Turcs se sont emparés d'une grande quantité d'armes et de munitions. Les pertes des Turcs sont comparativement peu importantes.

New-York, 1er.—Le correspondant du Herald aux quartiers-généraux russes à Bjels, télégraphie que les officiers et les soldats ont été plongés dans le découragement par la défaite de Plevna; à la suite de ce combat, les Turcs ont mutilé sans pitié les morts et les blessés.

Le correspondant ajoute: "Quoi qu'ayant assisté à bien des combats, je n'ai pas vu de spectacle plus horrible que celui qui s'est présenté à ma vue, lorsque les blessés ont été transportés à une petite station de chemin de fer, sur la ligne de Shumla et de Rustchuk, où je m'étais rendu pour recueillir des détails. Les blessés étaient restés pendant sept heures dans des charriots non suspendus, exposés à la chaleur du soleil; jamais je n'oublierai les plaintes et les gémissements que leur faisait pousser l'excès de leurs souffrances. Ils ont été entassés sur un train turc."

Constantinople, 2.—Une dépêche officielle d'Osman Pacha, donnant un compte-rendu de la bataille de mardi, dit que les Russes ont eu 24,000 hommes de blessés sur une force de dix divisions et qu'ils ont retraité vers leurs camps.

Londres, 2.—D'après les rapports contradictoires qui nous sont arrivés de la Bulgarie la semaine dernière, il est facile de constater un fait important. Les Turcs auraient abandonné leur politique de temporisation pour faire une attaque sérieuse sur les deux flancs de l'armée russe. Cette dernière aurait été forcée de suspendre ses mouvements offensifs et serait concentrée sur sa ligne centrale entre Bielka et Tirnova.

Une révolution est à la veille d'éclater en Grèce. Le gouvernement a beaucoup de difficulté à empêcher un soulèvement.

Constantinople, 2.—M. Layard, ambassadeur anglais, a reçu des avis confirmant la nouvelle des victoires des Turcs à Plevna. Toute l'aile droite des Russes, composée de 40,000 hommes, était engagée dans la bataille.

Bucharest, 2.—Cent mille hommes étaient engagés des deux côtés dans la grande bataille de Plevna. Les Russes ont été mis en déroute et plongés dans le plus grand découragement. Ils

ont retraité dans la Roumanie après avoir passé le pont à Sistova.

Londres, 2.—On dit que le rapport de la défaite des Russes est confirmé.

Cette nouvelle a causé le plus grand émoi à Saint-Petersbourg, où une nouvelle levée d'hommes pourra causer des troubles sérieux.

Londres, 2.—Les troupes anglaises qui se sont embarquées dernièrement avec l'ordre de se rendre aux Indes, devront s'arrêter à Malte et y attendre de nouvelles instructions sur leur destination.

On dit que le Czar et Gorstchakoff veulent obtenir la paix. Ils désirent envoyer Ignatieff à Constantinople pour en arranger les conditions sans l'intervention des autres puissances. D'après les conditions de la Russie, tous les états chrétiens au nord des Balkans deviendraient indépendants, la Porte céderait la moitié de sa flotte sur la mer Noire, Batoum deviendrait un port russe, et tous les ports du Danube seraient détruits.

Londres, 3.—Une dépêche particulière adressée au Times dit que les Russes ont été défaits dans diverses rencontres, mais qu'ils interceptent la communication des nouvelles. Les derniers désastres ont abattu le Czar. Le moment où devait être mis au jour le magnifique plan de défense des Turcs, entre le Danube et les Balkans, est enfin arrivé, et les qualités militaires d'Osman Pacha sont un sujet d'admiration.

Alexandrie, 4.—On croit qu'un autre corps d'armée composé de 6,000 hommes va être expédié d'Egypte à Constantinople.

Athènes, 4.—Une proclamation royale a été lancée nommant les officiers de l'état-major de l'armée grecque, ainsi que les commandants des différentes brigades et régiments.

Londres, 4.—On dit qu'on a reçu à Portsmouth une dépêche de l'Amirauté ordonnant de tenir deux vaisseaux prêts pour transporter encore 3,000 hommes dans la Méditerranée, samedi prochain. Le Scrypis, le Malabar et le Sumna seront prêts à faire voile samedi.

Erzeroum, 4.—L'aile centre de l'armée russe qui a reçu des renforts a pris l'offensive, et on s'est battu continuellement sur les lignes avancées devant Kars. Le général Terگونkassoff a aussi reçu des renforts. L'aile droite du corps d'armée russe se dirige sur Penck.

Londres, 5.—Une dépêche de Bucharest annonce qu'une querelle s'est élevée entre le Czar et le grand-duc Nicholas. Le Czar, afin d'éviter l'effusion du sang, voulait pousser les opérations plus rapidement, tandis que le grand-duc suggérait d'aller plus lentement en traversant les Balkans.

Le Czar, paraît-il, voudrait se voir de retour à Saint-Petersbourg.

Une dépêche de Vienne dit qu'il s'est produit des scènes émouvantes lorsqu'il s'est agi de changer les quartiers-généraux de l'armée russe, de Tirnova à Bjela. Les femmes et les enfants parcouraient les rues en pleurant et en disant qu'ils seraient massacrés par les Turcs lorsque es troupes seraient parties.

FRANCE

Paris, 1er.—Le président MacMahon est arrivé à Bourges, où le maire lui a présenté une adresse. Dans sa réponse, le président dit que son seul désir était le maintien de la paix au dehors et l'ordre constitutionnel à l'intérieur. Ses intentions et ses actes ont été mal représentés. Il n'y a pas eu de violation de la constitution ni de la liberté de conscience, ni d'imprudences de la part du gouvernement dans ses relations avec l'étranger. Les gens de bon sens, en France comme au dehors, ont estimé ces calomnies à leur juste valeur. Elles ne me décourageront pas ni ne m'empêcheront de remplir ma tâche avec l'aide des hommes qui ont soutenu jusqu'à présent ma politique. J'ai la confiance que la nation répondra à mon appel et qu'elle choisira des représentants qui mettront fin au conflit qui tuera les intérêts du pays s'il se prolonge.

En parlant des affaires étrangères, le maréchal a dit que la paix est la base de la politique de la France.

—On lit dans l'Événement :

"Le fait suivant vient de se passer à Saint-Roch de Québec. Un jeune enfant, encore à la mamelle, avait été confié au soin d'une nouvelle servante. De temps à autre, on servait à l'enfant un biberon rempli de lait. La servante, au lieu de donner le lait à l'enfant, le buvait, et le remplaçait par de l'eau blanchie avec de la craie mouluë.

L'enfant dépérissait rapidement, et dans la maison on ne savait pas à quoi s'en prendre. On manda le médecin, qui dit que l'enfant n'était pas suffisamment nourri. On lui dit quel régime on lui faisait suivre. Le médecin se fit montrer le biberon, mais n'y remarqua rien que d'ordinaire. Il allait mettre le vase sur la table, lorsqu'il remarqua une espèce de dépôt dans le fond. Il regarda immédiatement ce que cela pouvait être, et découvrit que c'était de la craie mouluë. Rien de plus pressé que de prendre de suite toutes les informations possibles. Il finit par découvrir ce que nous avons rapporté plus haut, que l'enfant n'était nourri qu'avec de l'eau blanchie avec de la craie.

"On chassa la fille sur le champ; c'était le moins qu'on pût lui faire. Nous regrettons même que les intéressés ne l'aient pas mise de suite entre les mains de la justice. Il y avait certainement de quoi."

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Table listing market prices for various goods in Montreal on August 3, 1877. Categories include Farine (Flour), GRAINS, LÉGUMES (Vegetables), LAITERIE (Dairy), VOLAILLES (Poultry), GIBIERS (Game), VIANDES (Meats), and DIVERS (Miscellaneous).

Marché aux Bestiaux

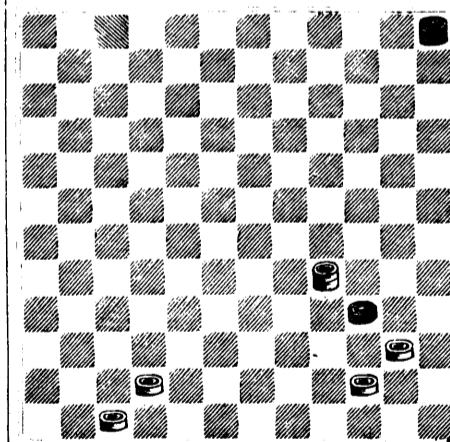
Table listing prices for various types of livestock including beef, veal, mutton, and hogs, along with other animal products like foin (hay) and paille (straw).

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 86

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 83

Table showing the solution for problem No. 83, listing moves for White and Black pieces and the final winning move for White.

Solutions justes du Problème No. 83

Holyoke, Mass. — John Gadbois. North Brookfield, Mass. — D. Pauzé.

Solution du problème No. 84.

Table showing the solution for problem No. 84, listing moves for White and Black pieces and the final winning move for White.

Solutions justes du problème No. 64.

Holyoke, Mass. — John Gadbois. North Brookfield, Mass. — D. Pauzé. Montréal. — Ar. Peltier, J. Primeau, J. C. Robitard et P. Décaréau.

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 41: MM. M. Toupin, Dr. D., P. O. Giroux, Montréal; N. P. Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; "B." Saint-Liboire; L. O. P., Sherbrooke; Z. Delaunais, Québec; A. C., Saint-Jean.

Solutions justes du problème No. 42: MM. L. O. P., Sherbrooke; Z. Delaunais, Québec; P. O. Giroux, "B." Saint-Liboire; M. Toupin. Dr. D., J. E. Giroux, Montréal; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; A. C., Saint-Jean; N. P., Sorel.

N. P. Sorel.—Merci pour le bienveillant désir que vous exprimez. Nous allons chercher le moyen de vous donner satisfaction s'il est possible.

A. C. Saint-Jean.—Ce que vous demandez exigerait trop d'espace. Nous vous répondrons plus au long par lettre.

Nous prions nos amis qui nous favorisent de leurs problèmes, de vouloir les mettre sous enveloppe, vu que les cartes-postes sont très-souvent rendues illisibles par les marques du bureau de poste. Quant aux solutions, nous les préférons pour référence.

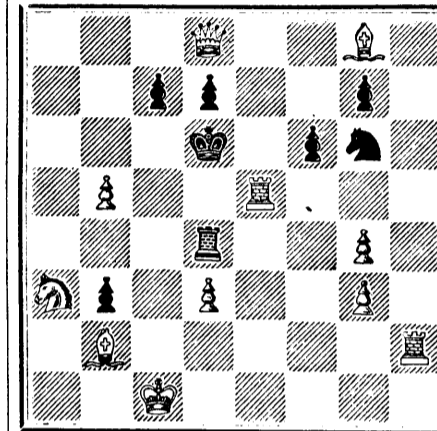
PROBLÈME No. 46.

Second prix du tournoi "Lebanon." E. U.

"Ut nigras nigras nunc ut niger alligat albos."

Composé par R. B. WORMALD, Londres, Angleterre.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 42.

Blancs. Noirs.

- 1 T prend T 1 T prend T
2 C prend T 2 R prend C
3 D 2e R ou 3e R selon le cas, échec et mat.

PROBLÈME No. 47.

Blancs. Noirs.

- 1 R 1er T D 1 R 1er C R
2 D 7e D 2 D 7e F D
3 T 4e D 3 T 1er F D
4 F 2e T D 4 T 3e C D
5 F 1er C R 5 F 4e R
6 C 5e C R 6 C 3e R
7 P 3e C R et 6 T R 7 C 4e T R
8 P 2e T R, 2e F R, 2e T D et 5e R

Les blancs jouent, font échec et mat en 5 coups

SOLUTION DU PROBLÈME No. 43.

Blancs. Noirs.

- 1 C 3e F D échec 1 R 6e D
2 C 5e R échec 2 R prend C
3 D 2e C D échec et mat.

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros: A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centimes. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A. BEAUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se...

A. BEAUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

MOULINS A BATTRE

304 ET 304 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.

8-30-17-137

Oh! que les temps sont durs! Les ouvriers n'ont point d'ouvrage!

IL Y A MOINS D'ARGENT QUE JAMAIS! PERSONNE N'ACHÈTE!

Les Marchands se tirent les cheveux de désespoir!

QU'ALLONS-NOUS DONC DEVENIR?

S'il ne faut pas se laisser mourir, il ne faut pourtant pas laisser mourir les autres.

A. PILON & CIE.

Vient de faire des réductions énormes sur toutes les marchandises du printemps et d'été qui lui restent, afin de...

Remarquez bien que tout est réduit.

En entrant au magasin, demandez des marchandises réduites. Les Cotons jaunes et blancs sont réduits. Les Indiennes sont réduites. Les Corbilles sont réduites.

Demandez toujours des coupons.

À PILON & CIE.

615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL

Toujours à l'Enseigne de la Boule Verte.

A. PILON. L. J. PELLETIER. 7-37-52 5



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législative de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou de définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, de sa, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle", s'adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Cons. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 23 janvier 1877.

8-20-16-126

LES personnes désireuses de guérir vite et bien. Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissement, etc., prendront tout de suite les

APPROUVÉES PAR LA FACULTE MEDICALE. On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

DEVIN, WORM PASTILLES. The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.

PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire. 8-20-52-118

COSSITT'S ITHACA RAKE. DUMPING LEVER. PATENTED NOV. 16 1872.

USINE D'INSTRUMENTS AGRICOLES DU CANADA. Fabrique de Faneuses, Moissonneuses, Rateaux à Cheval, Moulins à Battre, etc., sans rivaux. Notre Motto est et a toujours été depuis 25 ans: "Le meilleur et le plus économique." Demandez des circulaires. On demande des Agents et on invite la correspondance de toutes les parties du monde. Escompte alloué aux Corporations Religieuses. G. M. COSSITT & FRÈRES, 92, rue des Enfants-Trouvés, Montréal. R. J. LATIMER, Agent. 8-20-9-117

Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement. Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à B. IBBOTSON, Agent de l'Immigration du Gouvernement. 8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES. Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris. Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie. Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à M. E. DANSEREAU, 17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL. Agent de M. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Province du Canada. VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

FAITES USAGE DU SIROP EXPECTORANT, DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE. 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER. A vendre chez tous les Pharmaciens.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

OVULES SUÉDOIS

Seul remède efficace et agréable. Consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE. SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840 (ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infallible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES. Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, No 611 Street, 238, agent pour le Canada, et près Phies. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Ébiquier, PARIS.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT, KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

CONTRAT DES MALLES. Des SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, VENDREDI, le 21 septembre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour quatre ans dans chaque cas, entre les places sous-mentionnées, à partir du 1er janvier prochain: KINGSEY FALLS et KINGSEY SIDINGS, six fois par semaine. RICHMOND EAST et SYDENHAM PLACE, six fois par semaine. LOTBINIERE et RIVIÈRE BOIS-CLAIR, trois fois par semaine. ST. ÉVARISTE DE FORSYTH et SAINT-HONORÉ, trois fois par semaine. BEGON et TROIS-PISTOLES, deux fois par semaine. MATAPÉDIAC et RUNNYMÈDE, une fois par semaine. STE. MONIQUE et STE. PERPÉTUE, une fois par semaine.

Des avis imprimés contenant toutes les informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus, aux Bureaux de Postes sus-mentionnés, aux bureaux intermédiaires et au bureau du soussigné. WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteur des Postes. Bureau de l'Inspecteur. Québec, 26 juillet 1877. 8-32-6-136

AU CLERGÉ. LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché..... \$1.00 Le même par la poste..... \$1.20 S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON. Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877). Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen. (Par ordre) W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général. Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877. 8-18-2-110

A. CHARBONNEAU & CIE. Entrepreneurs Menuisiers. No. 10, RUELLE EVANS. Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTREAL. Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-26-85

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875. Pâte Codéine Zed. Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc. En gros, Paris, 22, r. Drouot et les pharm.

Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharmacien. PICAUT & CIE, HENRY R. GRAY, LAVIOLETTE & NELSON, JOS. LEDUC, K. MCLEOD, J. E. BURKE, W. E. BRUNET, J. B. MARTEL.

NAPOLÉON ROY MARCHAND-TAILLEUR. No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HARDWARE FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-26-102

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC. Cette école sera ouverte le premier février prochain, dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre. Les termes seront comme suit: L'école sera ouverte tous les jours, pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les samedis, elle se fermera à midi. Le programme des études sera le suivant: PREMIER COURS. Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance. DEUXIÈME COURS. Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (métodes de Sumner et Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc. TROISIÈME COURS. Partie théorique. Etudes mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique. Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance. S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite. Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres. Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec. Par ordre, J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec. 8-20-46-110

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes es pièces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis!

JOS. ROY, 573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

EM. TERQUEM Commissionnaire en Marchandises (Représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie) 2, RUE ÉVARISTE POISSONNIÈRE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements. Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelieu), Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.